

LA PERFORMANCE
VOUS OUVRE
LE MONDE



GROUPE
MAROC
TELECOM



POLITIQUE

P.2

Où est passé Tikpi Atchadam ?



POLITIQUE P.4

ASI: Faure plaide pour un solaire au service des populations de la CEDEAO



ECONOMIE P.5,6-7

Starsin Africa: jeunesse et entrepreneuriat à l'honneur à Nairobi

DOSSIER P.8,9

Prisons: surpopulation, violence, promiscuité, récurrence, comment vivent les détenus ?

JUSTICE P.10

Affaire Majesté Ihou et autres: cabale politique ou dossier judiciaire



SAHAM ASSURANCE VIE
VIE - DÉCÈS - CAPITALISATION

Rejoignez la grande famille



SAHAM
Assurance Vie | Togo

Avancez Librement

POUR LES « PETITES GENS »

Les centres de santé à vocation publique sont fermés à partir du 13 mars sur toute l'étendue du territoire national. Ainsi en avait décidé le Syndicat national des praticiens hospitaliers (SYNPHOT), rejoint par les étudiants en Faculté des Sciences de la Santé (FSS) réunis en Assemblée Générale (AG) la veille au Centre Hospitalière Universitaire (CHU) Sylvanus Olympio à Lomé. Il s'agit d'une grève sèche, avaient-ils tenu à préciser. C'est dire que la cessation de travail sera marquée par l'arrêt et la fermeture de tous les centres médicaux sociaux et les hôpitaux publics et universitaires : plus d'admission dans aucun service, les patients sont priés de rentrer chez eux. Les urgences sont concernées, et même la morgue. Les morts devront ...patienter. Dans un sursaut d'humanité, il était tout de même annoncé que la réanimation, le centre de transfusion et de l'hémodialyse seront épargnés. Pourquoi un mouvement aussi dur et d'une telle ampleur ? Pour exiger la libération d'un médecin, entendu dans une obscure affaire de trafic de notes, non pas dans l'un des centres de santé fermés, mais à la Faculté des Sciences de la Santé. Heureusement, à la veille de ce mouvement, l'intéressé a été libéré.

Il ne s'agit pas ici de prendre position dans un dossier auquel nous n'avons pas eu accès et sur le fond duquel, nous ne saurions avec pertinence nous prononcer. Nous n'aurions donc pas la prétention de soutenir si la gendarmerie a les prérogatives pour connaître de ce dossier ; encore moins celle d'affirmer si les faits incriminés sont avérés ou non. Il est simplement question de s'étonner, et assumons le, de dénoncer cette prise d'otages de tout un pays et de sa population la plus vulnérable, les malades, au nom d'une affaire considérée par les hérauts de la cause eux-mêmes comme une banale affaire académique. Quelle qu'en soit la légitimité ou la justesse, le combat pour la libération du Dr Ihou Watéba et des deux étudiants, ne saurait justifier la fermeture de tous les centres de santé du pays. Ce moyen d'action et de pression est scandaleux en ce que ce sont les petites gens, ceux auxquels personne ne pense ou presque, qui ont un quotidien des plus difficiles, qui vont en pâtir en premier lieu. Il n'est tout de même pas venu à l'idée des soutiens à ce mouvement que ce soit les familles les plus aisées, dont celles des élites politiques, économiques et sociales du pays qui auront pleuré cette grève sèche si elle avait eu lieu, elles qui sont abonnées aux cliniques privées où leurs dépenses par ailleurs sont prises en charge par de bonnes assurances de santé. Il l'est aussi en ce qu'on peut parier que pendant que les centres publics auraient portes closes, des cliniques privées où interviennent certains des grévistes, auraient continué quant à elles à accueillir et soigner des patients. Parmi ces derniers, presque pas de « Togolais d'en bas », ni de « sans -dents » pour reprendre une expression malheureuse de l'ancien président François Hollande ; mais plutôt des « gens importants » contre qui d'ailleurs par ricochet, la grève est sensée se faire. Il n'y a pas de petits profits.

Nous vivons dans une époque et dans un pays où l'on mélange tout et presque tout s'explique et se justifie, du moment où il met en difficultés le pouvoir en place. Dans tous les cas, la lutte contre une présumée injustice ne saurait se transformer en permis de tuer.

Où est passé Tikpi Atchadam ?

Ayi d'ALMEIDA

Physiquement absent depuis plusieurs semaines, Tikpi Atchadam n'en est pas moins omniprésent dans le débat public. L'homme qui est à l'origine de la crise politique actuelle avec les mouvements de rue lancés le 19 août 2017, se terre désormais dans une discrète villa dans les environs d'Accra (Ghana) selon nos informations. Il dit craindre pour sa vie et exigerait des garanties sur sa sécurité avant d'envisager tout retour sur les terres togolaise. Pure élucubration rétorque-t-on du côté du gouvernement, qui relève que toute la classe politique, y compris de l'opposition, circule librement et sans entraves dans le pays.

Pendant plus d'un an, Tikpi Atchadam aura investi le terrain politique, multiplié les rencontres avec ses sympathisants, organisé des meetings dans plusieurs régions, et occupé l'espace médiatique. Après le 19 août, il était de toutes les interviews, publiant également des « audios » sur les réseaux sociaux et se déplaçant sur les lieux des manifestations, aux côtés de ses pairs de l'opposition, dont il est devenu de fait le chef de file, ou en tout cas celui qui lui impose les mots d'ordre, le rythme, voire même le calendrier (il est par exemple à l'origine de la franchise du vendredi jour de la prière musulmane comme jour de manifestation) ; en dépit du statut officiel qu'arbore Jean-Pierre Fabre, le président de l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC). Depuis bientôt trois (4) mois, plus rien. Le leader du PNP a quasiment disparu de la scène : l'hyper-opposant est devenu hypo politicien, invisible lors des rounds de négociations à Lomé, absent pendant les manifestations, silencieux sur les médias traditionnels et inaudible sur les réseaux sociaux, notamment whats'up qu'il affectionne particulièrement. Pour son entourage, ce repli physique et politique est « forcé ».

Il serait la réponse « responsable et prudente » aux menaces multiformes et précises qui pèseraient sur son intégrité physique. Et le coupable est tout désigné : le pouvoir en place. Qui aurait, en sont-ils convaincus, lancé aux troupes de l'ancien secrétaire général de la préfecture de Tchaoudjo, ses « sbires ». « Il est en danger de mort » nous a ainsi confié un de ses proches qui cite « des sources crédibles » non vérifiables.

D'ailleurs, à l'ouverture du dialogue, le sujet a été évoqué par les représentants de la Coalition de l'opposition qui s'en sont émus auprès de la facilitation ghanéenne : il faut assurer la sécurité de monsieur Atchadam et garantir son intégrité physique afin qu'il participe aux discussions. Réponse du gouvernement : tout leader politique qui le souhaite, peut solliciter et obtenir la protection et l'assistance des forces de



Tikpi ATCHADAM, Président du PNP

l'ordre.

De fait, depuis la capitale ghanéenne où il a désormais élu domicile et établi son quartier général, le natif de Kparatao reçoit et se déplace peu, mais communique beaucoup. Il est en contact permanent avec les cadres de son parti. A ses quelques visiteurs du soir, dont quasiment aucun membre de la coalition des 14 en lesquels il confie n'avoir aucune confiance, il parle de sa présumée « peur », de Fabre, de « sa stratégie pour mettre fin au régime ».... Comme un « véritable gourou », « un peu illuminé » selon un de ces visiteurs.

STRATEGIQUE:

En réalité, ce repli de l'ancien lieutenant de Zarifou Ayéva est purement stratégique. S'il est vrai qu'à un moment, il a pu craindre une poursuite judiciaire au vu de la tournure des manifestations auxquelles il appelait, voire pour sa vie après que des militaires aient été lynchés à Sokodé, Tikpi Atchadam veut surtout construire sa légende. Comme celle qu'a bâti, dans un autre contexte et pour d'autres raisons Gilchrist Olympio, porté par ses années d'exil. En effet, en s'exilant, le leader du PNP parie que l'« envie de Tikpi » serait plus forte au sein de la population, nourrie par rumeurs et fantasmes. De fait, il constituerait pour

le pouvoir et ses sympathisants, une sorte de « père fouettard » qui leur ferait peur, en même temps qu'une épée de Damoclès sur leur tête ; son absence sur le territoire renforçant son caractère incontrôlable. « Il veut surtout éviter de rentrer dans les rangs et dans la banalisation comme ses aînés de l'opposition. Comme il a pris date pour l'avenir après l'échec de sa révolution, il veut garder l'image de celui qui a secoué le baobab. Sans tâches ni compromis. Au cas où et peut-être le jour où.... » commente cet analyste politique. « A preuve, il ne s'est pas déplacé à Lomé pour le dialogue. Avec son absence, il en tirera profit dans tous les cas. Si le dialogue aboutit, il va s'en prévaloir au travers de son représentant ; même si tout le monde sait qu'il souhaite son échec. Au cas contraire, il pourra toujours dire que c'est sa ligne qui a gagné ; le retour à la Constitution de 92 n'étant pas négociable ».

Vis-à-vis des militants de l'opposition, son exil ghanéen lui permet d'avoir une posture de recours, de « sauveur », celui qui se préparerait à venir « délivrer le peuple togolais ». Celui qu'on désire, dont on rêve et fantasme. « Atchadam se tromperait en s'imaginant hors de contrôle des autorités du Togo, parce que réfugié au Ghana. Les services togolais peuvent chaque fin de journée, lui faire le point de son agenda quotidien et des personnes rencontrées », confie hilare, un officier.

DIALOGUE :

Les chances de réussite s'éloignent

Le facilitateur ghanéen Nana Akuffo-Addo avait annoncé le 23 février dernier la suspension du dialogue togolais et sa reprise une dizaine de jours plus tard. Alors que les discussions tardent à reprendre et que la coalition de l'opposition a effectué courant semaine dernière un court séjour à Accra pour rencontrer le successeur de John Dramani Mahama, l'enthousiasme qui avait accompagné le début des pourparlers semble aujourd'hui douchée. Le spectre d'un échec se profile à l'horizon, et de part et d'autre, y compris au sein de la population, on est presque résigné à cette éventualité.

Trois types de conclusions auraient pu être attendus des discussions entre pouvoir et opposition, sensées mettre fin à plusieurs mois de crise politique. Aucune n'a à ce jour de bonnes chances d'aboutir.

D'abord sur les mesures d'apaisement et plus généralement, la décrispation. Alors qu'elles ont consisté pour l'opposition à réclamer la libération de certains de leurs sympathisants

ou cadres détenus dans différentes affaires, le pouvoir a souhaité en élargir la portée pour s'adresser par exemple aux victimes civiles comme militaires de ces 6 mois de crise. (Suite à la page 3)

DIALOGUE :

(Suite de la page 2)

Ou encore à tous ceux qui (commerçants ou opérateurs économiques par exemple) ont subi des préjudices du fait de la crise. Les deux parties n'ont pas à ce jour, réussi à s'accorder.

Ensuite le débat sur la Constitution. Si les deux camps partagent l'idée que le dialogue devrait aboutir à l'amélioration de la Constitution aujourd'hui en vigueur, elles divergent fondamentalement sur la manière d'y arriver. Pour l'opposition, le retour à la Constitution originelle de 1992 est une revendication non négociable et sa mise en œuvre déterminerait tout le reste. Si elle a eu beaucoup de mal à convaincre le juriste Nana Akuffo-Addo du mécanisme devant permettre ce retour, elle reste tout de même braquée sur cette position. Me Yawovi Agboyibo verrait le retour à la Constitution de 1992 en deux étapes : d'abord politique avec la réunion d'un large consensus de la classe politique sur le sujet, ensuite un cadre devant l'acter et d'où elle tirerait sa légitimité. En clair, l'assemblée nationale tout comme le suffrage populaire à travers un référendum seraient contournés au profit d'une sorte de

conférence nationale souveraine bis, d'une constituante. Côté ANC, il se ferait dans le cadre d'une transition pour laquelle les avocats Rubens Doe Bruce et Georges Lawson

de faire une leçon d'histoire à Jean-Pierre Fabre qui relevait que François Mitterrand en France avait contesté la Constitution de 1958 avant d'être élu sous son régime. « Mais élu, il n'y



Nana Akuffo Addo, Président du Ghana

se sont déjà chargés d'en écrire la chartre. De fait, personne n'expose clairement les implications et les conséquences de la réintroduction de la Constitution de 92, avec ses fameux « effets immédiats », malgré l'insistance d'ailleurs du facilitateur. « Si je vous suis, tous les actes posés sous le régime de la constitution telle que révisée en 2002 seraient annulés » a-t-il lancé à ses interlocuteurs. Avant

a pas touché. Rien ne dit donc que vous aurez touché à la Constitution actuelle si vous aviez été élu en 2010 ou en 2015 » a rappelé le président ghanéen. La formule singulière du Pr Wolou Komi lors des discussions et sensée résumer la position de la coalition n'est pas pour simplifier davantage les choses : « l'exigence du retour à la Constitution de 1992 est une fiction. Il s'agit simplement d'une

indication de valeur ».

Côté pouvoir, on estime que le contexte même de l'adoption de la Constitution de 1992, malgré ce qu'il considère comme un « consensus en trompe l'œil », n'était pas sain. Ce fut une époque émaillée de violences, de stigmatisation, d'exclusion. « Imaginez que dans le présidium de la conférence, sur les 19 membres, pas un seul du pouvoir. Au Haut Conseil de la République (HCR), la préfecture des Lacs comptait à elle seule presque autant de ressortissants que les 4 autres régions économiques du pays, en dehors de la maritime » regrette un vieux « baron ». De fait, la majorité estime la Constitution de 1992 inadaptée, porteuse de germes de crise, relevant par exemple dans sa pratique, la difficile cohabitation entre Gnassingbé Eyadéma Président de la République et Edem Kodjo, Premier Ministre.

C'est dire donc qu'il y a quasiment aucune chance que les positions bougent sur cette question de la Constitution de 1992 dont en filigrane, celle de la candidature de Faure Gnassingbé en 2020 qui n'a pas

cependant été abordée. « En tout état de cause, même si par extraordinaire la Constitution de 1992 est rétablie, il n'appartiendra ni à un dialogue ni à l'opposition de dire qui peut ou non être le candidat de notre parti » précise un cadre d'UNIR. Au surplus, aussi bien sur le plan doctrinal que jurisprudentiel (Burkina-Faso, Sénégal , France etc..), une loi constitutionnelle ne peut avoir pour effet de bouleverser une situation acquise, explique -til.

Enfin , la question du cadre électoral et institutionnelle : comment corriger les faiblesses et les insuffisances des processus électoraux afin de les rendre irréprochables et acceptables par tous. Si le sujet paraît central, il n'est pas encore débattu et ne semble pas constituer une priorité pour Jean-Pierre Fabre, qui considère curieusement et au grand dam de Nana Kuffo Addo, que le retour à la Constitution de 1992 devrait régler les problèmes de la transparence des élections : « Faut-il lui rappeler que Gnassingbé Eyadéma a été élu en 1993 et réélu en 1998 sous le régime de cette Constitution » note un proche de Dodzi Apévon.

MERCI

à nos téléspectateurs au Togo

TV5MONDE

Grâce à vous, TV5MONDE est la 1^{re} chaîne internationale
et vous êtes 52% à déclarer qu'elle fait partie de vos chaînes préférées

Audience cumulée hebdomadaire : **32,1%**
Notoriété globale : **69,8%**

Source Kantar TNS / Africascope 2018

www.tv5monde.com

CONFERENCE POUR L'ALLIANCE SOLAIRE INTERNATIONALE

Faure plaide pour un solaire au service des populations de la CEDEAO

Le Président de la République, Faure Gnassingbé était à New Delhi en Inde en fin de semaine dernière où il a pris part à la Conférence pour l'Alliance Solaire Internationale (ASI) qui a eu lieu du 09 au 12 mars. Cette rencontre de haut niveau offre une opportunité aux pays membres de l'ASI de mutualiser leurs efforts et ressources pour la promotion et la production de l'énergie électrique à base du solaire dans l'optique de lutter contre les changements climatiques.

«La Conférence pour l'Alliance Solaire Internationale est une véritable opportunité qui nous permet de mutualiser nos efforts, de bénéficier des expériences des pays partenaires pour un développement inclusif de notre pays», a tweeté le Chef de l'État togolais, Faure Gnassingbé sur son arrivée à New Delhi.

Pour le chef de l'Etat, cette conférence permettra de réduire massivement les coûts de l'énergie solaire tout en répondant à la forte demande énergétique exprimée par les populations, en contribuant à la lutte contre les changements climatiques.

Le Togo a officiellement intégré l'ASI en novembre 2017, une initiative franco-indienne lancée en 2015. Elle vise à faciliter et à augmenter d'une manière significative la production de l'énergie électrique à base du solaire et à mobiliser à l'horizon 2030, plus de 1000 milliards de dollars pour déployer l'énergie solaire dans l'ensemble des pays membres.

PORTE VOIX DE LA CEDEAO

Le Chef de l'Etat togolais, Président en exercice de la CEDEAO a prononcé un discours à l'ouverture officielle du Sommet.

Faure Gnassingbé a d'entrée, rendu hommage au Premier ministre indien Narendra Modi et au Président

français Emmanuel Macron, dont les pays sont à l'initiative de l'ASI. « L'histoire retiendra que New-Delhi en Inde, foyer de civilisations multiséculaires, fut le berceau de ce renouveau qui va porter le soleil par toute la terre », a-t-il déclaré.

Faure Gnassingbé a indiqué que sa participation à ces assises est aussi celle de toute la région ouest africaine, qui compte désormais «

l'engagement de tous les Etats de la Communauté à opter pour une transition énergétique et ainsi porter la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique à 35% en 2020 et 48% d'ici 2030.

Il s'agit de contribuer « au mieux-être des populations contemporaines tout en préservant la planète pour les générations à venir » et de faire de

RENCONTRES DE HAUT NIVEAU

En marge du sommet à New Delhi, le président Faure s'est entretenu avec le Premier ministre indien Narendra Modi.

La Cédéao ambitionne de porter progressivement la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique



Poignée de mains entre Faure GNASSINGBE et le PM indien Naranda MODI

tirer tous les profits de son exposition quasi permanente au rayonnement solaire ». M. Gnassingbé a réaffirmé

l'espace CEDEAO « un corridor des énergies renouvelables pour l'accès universel à l'électricité » a-t-il déclaré.

à 35% en 2020 et 48% d'ici 2030, a indiqué le chef de l'Etat togolais qui dirige l'organisation ouest-africaine.

Les deux hommes ont également évoqué la coopération bilatérale

Une coopération qui existe déjà depuis de longues années. L'Exim Bank of India a accordé près de 100 millions de dollars de financement au Togo dans les secteurs de l'énergie et de l'agriculture.

Si New Delhi n'est pas encore perçue, sauf exceptions, comme un acteur majeur sur le continent africain, ses échanges avec lui se développent pourtant de façon quasi exponentielle. L'Inde ambitionne de parvenir cette année à 100 milliards d'investissements sur le continent en 2018.

Ce pays continent dispose d'une solide expertise dans le secteur de l'agriculture, de la santé ou de l'énergie. Il est également très avancé dans les nouvelles technologies et est devenu le champion de l'e-banking.

M. Gnassingbé a profité de son séjour dans la capitale indienne pour visiter une exposition consacrée aux énergies renouvelables. Il a enfin rencontré son homologue de Guinée Equatoriale, Teodoro Obiang Nguema.

À New Delhi, le Président Faure Gnassingbé a reçu le Directeur Général par Intérim de l'ASI M. Upendra TRIPATHY, avec qui il a parlé de financement de nombreux projets solaires au Togo et de la feuille de route de l'ASI.

En rappel, le déplacement du Chef de l'État en Inde fait suite à une invitation officielle à lui adressée, le 02 mars dernier, par le nouvel ambassadeur de l'Inde au Togo, Birender Singh Yadav.

Faure Gnassingbé à l'écoute de la jeunesse togolaise

A l'initiative personnelle du chef de l'Etat Faure Gnassingbé se tiendra à Lomé dans la première quinzaine du mois d'Avril un forum dédié à la jeunesse.

Cette rencontre première du genre et dénommée, forum présidentiel de la jeunesse (FPJ) se veut une matérialisation de la volonté du président Faure Gnassingbé de mettre en place une plateforme d'échanges avec les jeunes sur leurs préoccupations.

Cette rencontre va servir selon le Pr Dodzi Kokoroko, président du comité d'organisation de ce forum présidentiel d'analyser « les préoccupations et les problèmes structurels auxquels font face les jeunes, et aussi d'analyser avec l'ensemble des acteurs, y compris les jeunes eux-mêmes, les réponses apportées aux préoccupations liées à l'inclusion et au bien-être des jeunes ».

Les jeunes devant participer à ce forum auront à faire des propositions qui serviront de base de la formulation



Le comité d'organisation en conférence de presse

d'une nouvelle politique d'inclusion et de bien-être de la jeunesse au Togo. Ce forum à laquelle sont attendus 3000 jeunes de tous les contrées du Togo, va aussi permettre d'approfondir la réflexion sur des types de réponses

à apporter aux préoccupations et aspirations des jeunes en tenant compte entre autres des enjeux liés à la pression démographique, à la sécurité, à l'impact des nouvelles technologies de l'information et de la

communication.

Ainsi, ce Forum Présidentiel de la Jeunesse sera un espace d'échanges sur toutes les dimensions de la politique nationale de la jeunesse au Togo.

« Ce forum initié par le Chef de l'Etat se présente comme une occasion de recueillir, d'analyser, de discuter et de trouver des solutions aux préoccupations des jeunes togolais. Ce pourquoi j'invite les jeunes à y prendre activement part », précise la directrice de cabinet de la présidence

Mme Victoire Tomégah-Dogbé.

En prélude à ce forum le comité d'organisation a entamé le 09 mars dernier avec l'étape d'Atakpamé, des ateliers régionaux qui vont devoir permettre de recueillir les contributions des acteurs locaux des jeunes. Ces ateliers prendront fin le 22 mars.

Outre les jeunes togolais où qu'ils résident ont la possibilité d'envoyer leurs contributions sur un site web (www.fpj.tg) opérationnel à cet effet.



STARS IN AFRICA

Jeunesse et entrepreneuriat à l'honneur à Nairobi

✶ Jean-Paul AGBOH &
Joël DAGBA.

La première édition du forum « Stars in Africa » a réuni les 06 et 07 mars derniers à Nairobi (Kenya) 800 entrepreneurs de 50 pays d'Europe et d'Afrique pour mettre en valeur les acteurs clefs de la formation, l'emploi et l'entrepreneuriat des jeunes. L'idée en a été lancée lors du 6e Forum des affaires UE-Afrique qui a eu lieu le 27 novembre dernier 2017 à Abidjan (Côte d'Ivoire). Organisée par le Mouvement des Entreprises Françaises (MEDEF) à travers le Active Growth & Youth Programs (AGYP), et soutenue par plusieurs partenaires dont Emergence Capital de notre compatriote Edem TENGUE, la rencontre s'est tenue dans l'un des incubateurs les plus connus d'Afrique, le iHub. Les initiatives et réformes en cours pour l'amélioration du climat des affaires au Togo ainsi que pour la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes, ont été entre autres portées par monsieur TENGUE, au cours du workshop intitulé « Train et undertake ».

A l'ouverture du forum annoncé comme la plus grande rencontre des acteurs du secteur privé dédié à l'entrepreneuriat des jeunes en Afrique, le Président de la République du Kenya a réaffirmé la volonté de son pays de continuer à favoriser la création d'emplois, en faisant appel aux investisseurs publics et privés. « Aidez-nous à créer des emplois pour endiguer la migration », a ainsi déclaré Uhuru Kenyatta, en s'adressant à la délégation du Medef, à l'Union européenne et au président de l'Organisation internationale des employeurs. Le numéro un kényan a dit croire en un partenariat gagnant-gagnant entre le Kenya et la France, entre l'Afrique et l'Europe. Il a fait le parallèle entre cette initiative et la vision pour l'emploi des jeunes et l'entrepreneuriat qu'il s'est fixé comme priorité pour son nouveau mandat. Plusieurs acteurs clefs de son gouvernement se sont impliqués dans les discussions multilatérales et ont contribué à l'état d'esprit défricheur de la rencontre.

Pour sa part, monsieur Pierre Gattaz, président du MEDEF a souligné l'importance d'ouvrir cette première



Photo de famille des participants avec Uhuru Kenyatta, Pdt du Kenyan

édition dans un incubateur qui reflète l'énergie de l'écosystème entrepreneurial kényan, source de nouvelles opportunités business. « Nous avons à apprendre de l'Afrique, nous avons à apprendre du Kenya » a-t-il lancé.

De fait, des rencontres B to B, des séances plénières, des « masters classes ou encore des « keynotes » ont meublé les deux jours du forum. Au menu du thème central « making youth the pillar of inclusive and sustainable growth of the African continent » (faire de la jeunesse le pilier d'un

développement durable et inclusive du continent africain), les questions relatives à l'accès aux financements, à la structuration même des entreprises pour être rentables ou encore à la sacro-sainte question de l'adéquation entre la formation et les besoins en termes de compétences pour entreprendre ont été débattus. Dans les panels, des politiques, des institutionnels, des dirigeants de grandes entreprises, mais également ceux de PME-PMI ou encore des startups, « des profils divers d'intervenants de très haut niveau, des gens passionnants » a

relevé Léonard Cox, un des dirigeants du Medef. « Le but du jeu, c'est que les patronats s'engagent avec nous dans une dynamique ; qu'ils accompagnent les startups et les jeunes », a plaidé monsieur Cox. Ajoutant : « Nous sommes là pour faire des deals, apprendre des méthodes pour se lancer dans entrepreneuriat. Stars in Africa se veut très pratique à la différence d'autres forums où on est juste là pour se rencontrer. Nous, ce que nous voulons c'est qu'il y ait des actions concrètes qui en ressortent. Nous voulons signer une charte pour engager les chefs d'Etat pour la liberté d'entreprendre. »

COUPE DU MONDE DES IDEES :

Interrogé par Focus Infos à la clôture du forum, le directeur du projet auprès de la présidence du patronat français a estimé que cette première fut un véritable succès, aussi bien par le nombre et la diversité des participants (800 participants venus de 50 pays d'Afrique et d'Europe, et 30 patronats représentés), mais aussi par le contenu des échanges. « Pendant deux jours, nous avons échangé sur

la manière de créer de l'emploi pour les jeunes à travers l'entrepreneuriat, dans tous les secteurs... Mais aussi sur les voies et moyens de permettre aux jeunes de s'exprimer avec toutes les possibilités et potentialités qu'offre le monde moderne » a indiqué monsieur Pierre Arlaud. « Ce qu'il faut retenir des chefs d'entreprises présents à Nairobi, est leur capacité à faire à la fois du business, tout en apportant un plus à la société » a -t-il relevé. Tout en espérant que chaque participant ait saisi l'opportunité du forum pour faire du networking, tisser des liens, mais surtout, qu'il rentre chez lui avec beaucoup de nouvelles idées : « stars in africa, c'est la coupe du monde des idées » a -t-il conclu. Réalisé avec l'appui de partenaires locaux, français et internationaux, et ainsi que de jeunes bénévoles, ce forum a mis en lumière les solutions concrètes de diverses communautés participantes (dont des 5 entreprises venant du Togo : Maersk Line et Emergence Capital avec Edem Tengué, les startups Togo Choco de Komi Agbokou et Togo Timati d'Ismaël Tanko, Focus Yakou de Jean-Paul AGBOH, ou encore l'expert-comptable Valère Honyigloh) pour une croissance inclusive. Cette approche conjointe de l'action économique et sociétale des entreprises a révélé les atouts et la valeur ajoutée du dialogue entre tous les acteurs de l'entrepreneuriat d'Afrique et d'Europe.

Aboubacar Karim, le jeune providentiel de l'agriculture connectée en Afrique

Ingénieur agronome de formation et diplômé de la prestigieuse Université de Laval (Canada), le jeune entrepreneur ivoirien Aboubacar Karim, âgé de 22 ans, fait partie des rares jeunes africains à implémenter les nouvelles technologies à l'agriculture. Et la recette marche. Moins de 12 mois après le lancement de sa start-up technologique Investiv, dont il est co-fondateur, le bébé a déjà à son actif des reconnaissances et des prix qui font pâlir plus d'un : 50.000 dollars US de subvention apportée par le Gouvernement ivoirien, boursier du programme de la fondation Tony Elumelu, le Grand Prix 2017 de la CGECI Academy (Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire), le patronat ivoirien, etc.

Croisé dans les allées du Senteu Plaza de l'Ihub de Nairobi ce mercredi 7 mars au cours du Forum Stars in Africa organisé par le patronat français le Medef (Mouvement des entreprises de France), Karim a partagé avec nous sa jeune expérience dans le domaine, lui qui a délaissé le Canada pour rentrer au pays pour vendre du poulet et des vêtements jeans pour réunir des fonds afin de se lancer en entrepreneuriat. Aboubacar Karim promeut une agriculture hyper-connectée en Afrique. Demandez-lui 'que veut-il apporter à l'Afrique ?'. Il vous répondra sans hésiter et sûr de lui-même : 'Bâtir le futur de l'agriculture africaine en mettant l'agriculture de précision à disposition des petits et moyens producteurs'. Et tous les moyens sont bons pour ce faire, et même ceux qui



étaient impensables jusqu'à ce qu'il ne le fasse : utiliser des drones dans l'agriculture en Afrique.

'Aujourd'hui, notre start-up dispose de drones qui ont la possibilité, en un vol, de détecter sur les parcelles,

les zones les moins fertiles, les moins hydratées ou même de faire le diagnostic des maladies phytosanitaires qui sévissent... Une technologie qui permet à l'agriculteur d'être plus efficace dans sa manière

de gérer ses ressources et intrants et d'optimiser son travail'.

Elle permet également à l'agriculteur de connaître les limites exactes de sa parcelle ce qui permet d'éviter aussi les différends terriens entre producteurs, et même de faire la simulation prévisionnelle des récoltes, poursuit-il. 'La dernière innovation de notre start-up est la possibilité donnée à des exploitants agricoles qui résident à l'étranger de garder un œil et de faire un suivi de leur exploitation. Et ce, grâce à une plateforme que nous avons développée en ligne où il y a des rapports de visite agronomique, et même la possibilité d'effectuer une visite de son champ avec des images en 3D grâce à des casques de réalité virtuelles'.

L'AGRO-BUSINESS DE A À Z

Même si le modèle économique de sa start-up semble être basé sur l'utilisation de drones et des technologies, fort de ses atouts d'ingénieur agricole, Karim s'est également positionné sur la chaîne de

l'agro-business : de la production à la commercialisation. 'Pour diversifier le modèle, nous livrons des intrants agricoles après évaluation de leur qualité aux producteurs que nous suivons, explique-t-il. Et ce n'est pas tout, nous avons également développé une marque pour permettre d'écouler la production de ces plantations pour leur permettre d'optimiser les revenus'.

'Finalement, nous nous retrouvons dans un modèle circulaire où nous aidons le producteur depuis la production jusqu'à la commercialisation', conclut-il. Aboubacar Karim, un jeune qui sait surmonter ses difficultés entrepreneuriales. Les difficultés n'épargnent aucun entrepreneur. Et Aboubacar Karim n'a pas fait exception. Mais celui-ci a su les surmonter pour construire son entreprise. Des expériences qu'il n'hésite pas de partager comme 'ses leçons entrepreneuriales' avec ses congénères. Les défis rencontrés au lancement de l'entreprise ont été de divers ordres, nous dit-il.

(Suite à la page 6)

STARS IN AFRICA

A Nairobi, Edem Kokou Tengue parle entrepreneuriat et climat des affaires

30 millions de jeunes arrivent sur le marché de l'emploi chaque année. Mais ce marché est devenu si restreint que seuls les plus chanceux ou ceux en mesure d'apporter une valeur ajoutée probante sont retenus dans un contexte devenu très concurrentiel.

Au Togo, grâce aux efforts des acteurs de divers ordres, les jeunes ont, pour la plupart, compris que le chemin pour la création de l'emploi et de la richesse est l'entrepreneuriat. Des efforts soutenus par l'Association des grandes entreprises du Togo (AGET) représentée à Nairobi (Kenya), lors du forum Stars in Africa les 6 et 7 mars derniers, par le Directeur Général de MaerskTogo et d'Émergence Capital, Edem Kokou Tengue.

Au cours du panel, 'Train and Undertake' (former et entreprendre), il a partagé l'expérience du Togo avec les représentants des autres pays sur les moyens mis en œuvre par le gouvernement togolais en général et l'Association des grandes entreprises du Togo (AGET) en particulier en termes d'accompagnement des jeunes dans leur parcours entrepreneurial. Il était aux côtés de Pierre Arlaud, Directeur délégué de AGYP du Medef (patronat français) ; Ntaopane Tsepo, Directeur général de Corporate Affairs & Enterprise Business ; Pierre Magne, Président de la Commission Entrepreneuriat Jeune de la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (patronat ivoirien) ; et Leticia N'cho Traoré, patronne d'Addict Group. Il faut que « nous puissions créer une génération de success-stories et de jeunes entrepreneurs capables de tirer les autres vers le haut », a-t-il martelé. Cette génération se démarque d'ailleurs et se révèle être de jeunes qui sont passés de l'étape de simple idée à celle de jeunes entrepreneurs qui inspirent les autres à travers leurs expériences et leur réussite.

L'AGET, LE FIL CONDUCTEUR DU CHANGEMENT

Les difficultés rencontrées par la jeunesse entreprenante aujourd'hui sont de divers ordres, même si celui dont on parle le plus reste celui du



Edem Tengue, premier à droite

financement et de la formation. D'une part, un grand déphasage est constaté entre la formation donnée dans nos universités et centres de formations et les besoins réels en termes de compétences pour pouvoir créer, monter et diriger une entreprise. D'autre part, trouver du financement pour une start-up reste un chemin de croix.

Pour M. Tengue, « les véritables limitations sont liées à la capacité de générer un bon projet et de le suivre. Il faut donc l'envie, l'initiative et aussi la formation. Avoir une bonne idée ne suffit pas ». Une approche que renchérit, Leticia N'cho Traoré, serial-entrepreneure ivoirienne, sur l'aspect financier : « Si, en tant que jeunes entrepreneurs, vous ne pouvez pas prendre le risque de votre entreprise alors ça ne vaut pas la peine. Même si vous n'avez pas d'argent, il faut commencer avec le très peu de moyens dont vous disposez ».

La solution peut être alors apportée par l'accompagnement dont le Togo est un cas d'école. Selon M. Tengue, « (...) Nous disposons à l'AGET des mentors, responsables de grandes entreprises qui accompagnent les jeunes entrepreneurs dans leur aventure ».

« (...) Les Directeurs des grandes entreprises composant l'AGET se sont rapprochés de l'Université de

Lomé afin de participer aux Conseils d'Administration de ses instituts et facultés pour une meilleure orientation des curricula de formation et les besoins réels du marché et également une meilleure transition formation-emploi des étudiants», a-t-il indiqué. M. Edem Tengue est d'ailleurs membre du Conseil d'Administration de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de l'Université de Lomé.

ALLER AU-DELÀ DES LIMITES

Pour être entrepreneur, il faut

avoir la volonté d'agir et être capable de prendre des risques, parce que l'entrepreneuriat est une aventure. Sanogoh Stella, entrepreneure ivoirienne, Directrice générale de Voyelles Editions, présente au cours de ce forum à Nairobi, l'a appris à ses dépens. « On nous parle d'entrepreneuriat, mais on ne nous dit pas combien c'est violent. Combien c'est difficile, et combien ça tente de tout arrêter ! ».

Pour Leticia N'cho Traoré, l'idée de base qui doit conduire un entrepreneur est celui de « (...) vouloir répondre à un besoin ». La plupart des entreprises qui sont aujourd'hui au faite du monde ont pour cœur de métier, l'apport de réponses à des préoccupations précises. L'innovation de chaque entrepreneur réside dans la capacité à rendre cette volonté de rendre service, ou de répondre à un besoin, vendable et rentable, a-t-elle indiqué.

Au Kenya, des startups ont su se démarquer en apportant des solutions ciblées aux besoins en électricité ou même à l'accès aux tickets de divers ordres grâce aux téléphones mobiles comme c'est le cas de la start-up Mobiticket développée par des jeunes kenyans. Ces derniers ont d'ailleurs reçu le prix «Coup de

cœur du jury» lors du forum. C'est dans cette logique pratique que doivent s'inscrire les entrepreneurs africains, ont unanimement reconnu les membres du panel.

Quant à la quête de financement, ils doivent être plus innovants. Il existe plusieurs façons de lever du financement lorsqu'on est entrepreneur aujourd'hui, a laissé entendre Ismaël Tanko, promoteur de la purée de tomates 'Tanko Timati', également présent à Nairobi pour ce forum. Il a partagé son expérience de levée de fonds à travers le crowdfunding et l'ouverture de capital.

DES INITIATIVES QUI ENCOURAGENT

Dormir sur ses lauriers ou éviter de se battre pour la réalisation de son projet est la pire des choses qui peut arriver à un jeune entrepreneur. Il est donc important pour chaque jeune entrepreneur, de s'auto-former et être en contact avec des personnes qui se sont lancées dans l'aventure afin de s'encourager entre eux et créer au besoin le déclic pour ceux qui ont la volonté, mais peinent à se lancer, a confié Leticia N'cho Traoré.

(Suite à la page 7)

DES PRIX POUR LES MEILLEURS ENTREPRENEURS

L'AGYP avait demandé aux patronats africains de proposer quelques unes de leurs meilleures startups. Celles-ci ont fait des compétitions et des pitch sur place dans six domaines, dont le numérique, l'énergie, l'éducation et la culture. A la fin du concours, quatre entrepreneurs ont été primés. Deux ont reçu leurs prix dans le cadre des Stars in Africa Awards, notamment l'équipe de Nickson Nyakambi avec la start-up Mobiticket qui propose des solutions d'accès aux tickets en ligne pour éviter les longues files d'attente, et celle de Tony Nyagah, cofondateur de la start-up kényane Strauss Energy qui offre des solutions innovantes d'accès à l'électricité. Deux autres entrepreneurs ont été primés par l'Institut Choiseul dans le cadre de l'Award Entrepreneur Business Africa de l'année. Il s'agit de Leticia N'cho Traoré, CEO d'Addict Group, récompensée en tant que Femme entrepreneure de

l'année (lire par ailleurs).

ACCOMPAGNEMENT

Les startups primées se rendront à Paris. Pendant six mois, elles seront coachées par KPGM France. Leader de l'audit et du conseil, ce cabinet intervient auprès des PME du secteur public et de l'économie sociale; elle offre de multiples possibilités d'apprentissage dans les finances, la comptabilité, la fiscalité, l'audit, les systèmes d'information, etc.

Au bout d'un an, soit lors de la prochaine édition du forum Stars in Africa, un bilan sera fait avec ces startups pour apprécier leur progression.

« Donc, nous ne les laissons pas dans la nature (...) nous allons les suivre, faire des bilans et les faire monter en gamme », a indiqué M. Cox, non sans préciser que l'objet de ce forum n'est pas de financer les startups.

Suite de la page 5

Au niveau du financement, nous avons pu palier cette situation en vendant des produits où l'investissement n'était pas élevé pour pouvoir engranger des fonds pour ensuite l'investir dans le projet entrepreneurial. 'J'ai par exemple vendu des vêtements jeans, des poulets, et fait de petits métiers pour avoir des bénéfices et ensuite l'injecter dans le projet'.

Le second défi a été celui de la

nouvelle technologie. 'Sous nos cieux, les gens ne sont pas toujours réactifs aux nouvelles technologies et pour cela, nous avons dû faire beaucoup de promotion de notre entreprise pour montrer que les drones peuvent être utilisés en agriculture ce que beaucoup ne croyaient pas'. «Notre jeune âge a failli nous coûter à nos débuts puisque les gens pensaient qu'on manquait d'expérience. Ce que nous avons pallié par le travail

bien fait et les bons résultats pour les clients qui nous ont fait confiance au début».

Eviter l'incantation, élargir son réseau, se former : ses crédos

Malgré le début promoteur, Karim garde la tête sur les épaules. Pour lui, d'autres jeunes peuvent autant faire comme lui s'ils ont une grande vision. 'Il faut penser le futur et éviter de se limiter', défend-il.

'Il est important de ne pas se limiter

à la seule incantation « Je vais faire, je veux faire ». Il faut réellement démarrer. Il faut commencer, car c'est ce qui vous permettra de connaître les réalités du domaine dans lequel vous voulez évoluer. Même si c'est difficile, il faut persévérer'.

Le jeune entrepreneur reconnaît également l'importance du réseau. Il faut élargir son réseau, car c'est un atout qui vous permet d'avoir

des conseils de devanciers, du financement, etc.'.

'Au-delà de tout, il faut se mettre dans une logique de formation et avoir les bases de la gestion d'une entreprise en l'occurrence, la comptabilité, la gestion de sa ressource humaine, le management. Car, un entrepreneur n'est pas forcément un manager. Mais pour monter l'entreprise et la faire grandir, il faut allier style d'entrepreneur et être un manager'.

STARS IN AFRICA

Suite de la page 6

Au Togo par exemple, des initiatives comme le 'Jeudi j'Ose' développé par le FAIEJ ou des actions du ministère du Développement à la base vont dans le sens de cet encouragement à l'entrepreneuriat des jeunes. Des mécanismes comme le PRADEB ou encore le FAIEJ apportent les formations, les accompagnements et les financements aux jeunes entrepreneurs dans leurs diverses initiatives entrepreneuriales.

L'entrepreneuriat étant une aventure, les méthodes d'accompagnement des jeunes se multiplient qu'on soit dans un pays ou dans l'autre. En Côte d'Ivoire, la CGECI a pris sur elle d'accompagner les porteurs de projets viables. Au cours du panel, le président de la Commission Entrepreneuriat Jeune, M. Pierre Magne, a confié que cet accompagnement va au-delà de la simple rédaction du plan d'affaires. La CGECI a, pour ce faire, pris sur elle « (...) de faire de ces entrepreneurs qu'ils accompagnent, des managers pour qu'ils n'échouent pas et qu'ils puissent conduire de façon pérenne

leurs projets ».

Le mentorat des jeunes, de par son soutien aux jeunes entrepreneurs, est un des mécanismes les plus importants pour la croissance des startups. Ainsi, comme c'est le cas avec l'AGET au Togo, à la CEGCI, les jeunes disposent de mentors, qu'ils peuvent consulter dans la prise de toutes les décisions qui concernent leurs entreprises.

Cette mesure a contribué au développement des activités des entrepreneurs comme le jeune Aboubacar Diallo, promoteur de la start-up Investiv et Stella Sanogoh. Un soutien qui leur a permis la croissance de leurs activités et le dédoublement de leurs chiffres d'affaires.

Que l'on soit au Togo, en Côte d'Ivoire, aux Seychelles ou même en France, les réalités entrepreneuriales ne sont pas aussi éloignées les unes des autres. Il incombe alors à chaque jeune qui veut se lancer dans l'aventure entrepreneuriale, de prendre

Leticia N'cho Traoré, CEO Addict Group

En cette veille de la Journée mondiale des droits de la femme, elle a été à l'honneur à Nairobi avec le prix de la « Femme entrepreneure de l'année ». Leticia N'cho Traoré fait partie de la race de celles qu'on appelle les « femmes battantes ». A la tête d'Addict Group, elle fait de l'accompagnement des grands groupes mais aussi des PME/PMI : stratégie de développement, marketing, installation etc... Addict est composé de 5 filiales : Whatever Wherever Whenever (3W) spécialisée dans la conciergerie de luxe, Addict Services dans la décoration hors domiciles et d'hôtels. La troisième est une agence spécialisée dans la communication intégrée. Addict Productions est une maison d'édition et une régie publicitaire. Quant à la dernière, elle intervient dans l'immobilier.



Cette quadra ivoirienne est une tête bien pleine. Après des études d'expertise comptable en France, elle a décroché un Master en Sciences politiques et un Advanced Management Program avec MDE Business School à Abidjan et l'IESE de Barcelone. Elle a pris la fibre entrepreneuriale depuis maintenant une décennie

: « Ça fait déjà 14 voire 15 ans que j'ai commencé mon aventure entrepreneuriale » confie-t-elle à Focus Infos. Elle soutient avoir un « entrepreneur spirit » qui aurait d'ailleurs convaincu le jury de la primer. Leticia veut contribuer à bâtir un écosystème africain performant et s'en motive avec ses mots : « je n'ai pas d'autres choix que de réussir ».

conscience des réalités inhérentes à son milieu, de l'adapter et surtout d'avoir des idées d'entreprises bien ficelées.

Car comme le soutient le Directeur

de la société togolaise d'apporteurs d'affaires dans la zone Uemoa, Emergence Capital, Edem Kokou Tengue, « une simple idée ne fait pas de votre projet une entreprise

rentable, fiable et bancable. Mais c'est tout l'écosystème autour de cette idée et votre engagement à la porter qui fait la différence».

NOUVEAU CITROËN C3 AIRCROSS

DESTINÉ À L'AVENTURE...

A PARTIR DE
11.900.000 FCFA TTC

CREATIVE TECHNOLOGIE

CITROËN

cfao MOTORS

Bd Eyadema BP 332 Lomé
Tél. 22 23 31 00 - cfaotogo@cfao.com

PRISONS TOGOLAISES :

Surpopulation, violence, promiscuité, récidive, comment vivent les détenus ?

Les prisons du Togo sont réputées pour leurs conditions de détention déplorables et leur surpopulation. Selon les chiffres publiés par la Direction de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion en 2017, le taux d'occupation moyen est de 170%. Il est par exemple de 263% pour la prison de Lomé et 400% pour celle de Tsévié, le plus fort taux du pays. Cette surpopulation carcérale dont les causes sont entre autre dues à l'absence d'une véritable politique de réinsertion et à un fort taux de récidive (plus de 60%) entraînent des maladies de la peau, l'aggravation ou la complication de certaines maladies, le stress, l'énerverment, le problème de faim et la mort chez les détenus.

Le Togo dispose au total 13 prisons avec un effectif de 4896 pensionnaires. Selon, les chiffres officiels, près de 65% de personnes en détention le sont à titre préventif contre seulement 35% de personnes condamnées. Construite pour 650 personnes, la prison civile de Lomé accueille à ce jour, plus de plus de 2200 détenus dont une quarantaine de femmes.

CADRE INSALUBRE

Au total, il existe quarante neuf (49) cellules subdivisées en trois catégories à la prison civile de Lomé. La plupart du temps, lorsque quelqu'un est admis à la prison, il est tout d'abord affecté dans la cellule d'isolement très restreinte en attendant son affectation dans une cellule proprement dite. Ensuite viennent les cellules des quatre bâtiments un peu plus larges. La pièce d'environ 6m sur 4,5m accueille jusqu'à 80 personnes voire plus. Mal aérées, infectées de rats et de cafards, obscures, ces cellules lorsqu'elles sont fermées à clés à 17h ne rouvrent que le lendemain matin. Les prisonniers y dorment à même le sol, «en position sardines», les uns contre les autres. Mais les moins chanceux sont contraints de rester debout toute la nuit, conséquence on observe des œdèmes à leurs pieds.

La dernière catégorie de cellule est celle appelée habituellement cellule « VIP ». Même si elle n'est pas un hôtel, elle offre des conditions de détention acceptables. Le plus souvent, ces cellules n'accueillent pas plus de dix pensionnaires, et les détenus disposent de poste téléviseur, ventilateur, matelas mousse, et même d'espace pour les visites.

La surpopulation carcérale aggrave

les conditions très précaires dans lesquelles végètent les personnes détenues. La violence et la promiscuité sont le quotidien des détenus de la prison de Lomé.

« Dans la plupart des rapports

les membres de ma famille ne me rend pas visite », confie Kofi croisé à l'intérieur de la prison de Lomé.

« Un prévenu reste un prévenu tant qu'il n'a pas été jugé il reste un innocent et donc si une personne

coordination entre les régisseurs et les chefs de prison. Certains chefs de prison rendent comptent à une autre hiérarchie alors que c'est le régisseur qui est censé être le premier responsable de la prison. Cette faille de coordination fait qu'il est parfois



Les prisonniers «en position sardine» dans leur cellule

que nous avons publiés surtout les rapports au Conseil des droits de l'Homme dans le cadre de l'Examen périodique universel, mais aussi les rapports annuels, il y a toujours une partie qu'on réserve aux conditions de détention. Ce n'est pas un secret pour quelqu'un qui vit au Togo que les conditions sont déplorables dans les prisons togolaises malgré les efforts accomplis par les autorités notamment la construction de la prison de Kpalimé », a indiqué Aimé ADI, responsable de la branche togolaise d'Amnesty international.

Très souvent, il n'y a pas de distinction entre condamnés et prévenus, tous sont logés à la même enseigne. « Je suis ici depuis 2010 pour vol et je n'ai jamais rencontré un juge à tel point que je me dis je suis oublié ici. Même

innocente passe par les portes de la prison, il ne faut pas s'entendre à avoir un bon citoyen, donc vaut mieux que l'Etat prenne des moyens pour accélérer les procédures », plaide M. ADI.

A l'intérieur des cellules, des sacs en plastique communément appelés « Bafana Bafana » contenant les effets des détenus sont accrochés au mur.

Pour gagner plus de place devant chaque cellule des appâtâmes de fortunes sont faits. La cour de la prison est un lieu de vie commune, une fois les cellules ouvertes, les gardiens ne s'aventurent que très rarement.

Alors que les régisseurs et les chefs de sécurité des prisons doivent s'accorder sur le rôle de chacun, le constat est qu'il y a un problème de

difficile de voir la discipline dans les prisons. Une situation qui doit interpellier les autorités surtout que le personnel n'a pas un statut clair.

La lenteur judiciaire combinée à la corruption contribue à la surpopulation carcérale. Beaucoup de personnes en détention préventive passent illégalement trop de temps à la prison en attendant leur

jugement. « Il y a un grand nombre de personnes détenues sans inculpation, qui attendent très longtemps leur jugement en partie à cause de la lenteur du système judiciaire », analyse un défenseur des droits de l'Homme.

« Pour abus de confiance, je fus jeté à la prison depuis deux mois. Finalement mon plaignant a retiré sa plainte mais le juge refuse de me libérer. Suite au refus du juge de me libérer, le plaignant m'a fait dire d'aller lui remettre quelque chose pour qu'il me libère », confesse Yao.

« La prison de Lomé c'est l'enfer. Je me suis rendu compte depuis que je suis ici depuis sept mois pour une affaire de violence volontaire sur autrui. Regardez ma peau », témoigne Essowè. Il poursuit que dans sa cellule de 50 personnes, ils ne font leur besoin que la nuit et le lendemain matin, une personne est chargée de vider la bassine qui recueille ces besoins. Certains détenus ont eu des infections urinaires après que leur partie génitale ait touché le gobelet qui sert à recueillir l'urine. Les nuits quand les prisonniers ont des malaises, il faut pouvoir payer le chef bâtiment avant qu'il ne sonne l'alerte. Parfois même quand il le fait, c'est trop tard ou le personnel soignant n'est pas aussi présent, nous signale-t-il avant de conclure que seul le paracétamol est administré pour toute maladie.

Une accusation démentie par un responsable de la prison de Lomé sous couvert de l'anonymat.

(Suite à la page 9)

LIEU DE TOUS LES TRAFICS

Certains détenus reçoivent des plats de leur famille. D'autres cuisinent eux-mêmes leur repas. La prison civile de Lomé est aussi un vaste marché. On y vend tout jusqu'à la drogue. Devant nos yeux, nous avons pu apercevoir deux prisonniers en train d'emballer la poudre blanche sans aucune précaution.

Un volontaire des droits de l'Homme qui a séjourné dans notre pays a fait la confidence selon laquelle il a visité plusieurs prisons de par le monde mais jamais il n'a croisé celle togolaise.

Bien que l'usage de téléphone portable soit strictement interdit aux détenus, il est à noter aujourd'hui que la plupart des prisonniers de Lomé détiennent un portable. « Ce sont ces prisonniers détenteurs de téléphones portables qui sont responsables des escroqueries par téléphones ou qui appellent des gens pour leur dire qu'ils ont gagné

tel montant. Ils savent qu'ils n'ont plus rien à perdre quand on les arrête puisqu'ils sont déjà en prison », nous confie un responsable d'une association de défense des droits des personnes détenues.

Souvent lorsqu'un problème survient l'administration pénitentiaire procède à des fouilles dans les cellules et les téléphones sont confisqués. Mickael, ressortissant nigérian qui purge dans quelques mois ses neuf années pour trafic de drogue, se réjouit de ce que l'administration pénitentiaire ferme les yeux sur l'entrée des portables dans la prison.

« Vivre en prison pour un étranger c'est difficile. Mais les choses ont évolué ces derniers temps et je remercie l'administration qui nous facilite la vie en fermant les yeux sur l'entrée des portables. Grâce à cela la vie est devenue facile pour nous », relate-t-il.



Récépissé n° 0326 / 18 / 10 / 07 / HAAC du 18 / 10 / 07

Adresse : BP. 431 Lomé

Tél. +228 22 35 77 66 E-mail: focusinfos@yahoo.fr

- **Directeur de Publication**
Ekpé K. AGBOH AHOUELETE
- **Rédaction**
Albert AGBEKO : Secrétaire de rédaction
Ayi d'ALMEIDA : Resp. Desk Politique
Ibrahim SEYDOU
- **Collaboration**
Edem QUIST

- Wilfried ADEGNKA
- **Distribution**
Bernard ADADE
- **Maison du journalisme**
Casier N°49
- **Imprimerie**
Imprimerie 1 Rois 17
BP. 8043 Lomé Togo
Tél. +228 90054237
99587773

- **Conception**
Focus Yakou Sarl
Tél: +228 22 26 01 91
+228 22 19 78 20
Lomé Togo
- **Tirage**
2500 exemplaires

PRISONS TOGOLAISES :

Albert AGBEKO

Le fait est qu'on a quelques infirmiers détachés dans les prisons du Togo. Mais ces derniers ne peuvent pas assurer la pleine santé aux détenus, il faut aussi les moyens, les produits, et un système d'évacuation adéquate.

REPAS D'ANIMAUX :

La malnutrition sévit dans les prisons togolaises. L'administration pénitentiaire ne fournit qu'un repas par jour. Deux boules de pâtes et une sauce dite « sauce miroir ou gbokaya » de mauvaise qualité, selon les détenues, sont servies aux prisonniers. La plupart d'entre eux refusent d'en consommer. Seuls ceux que les parents ne visitent pas sont contraints de la consommer.

« Je suis ici depuis sept mois mais je n'ai jamais mangé la nourriture d'ici. Elle est de mauvaise qualité qu'en la regardant j'ai envie de vomir. Je la prends quand même pour la remettre à d'autres détenus qui viennent me faire l'entretien », confie Dieudonné, un détenu logé à l'étage. Il accuse le personnel pénitentiaire de détournement de condiments devant servir à la préparation de mets aux prisonniers.



Les prisonniers (archives)

Alors que l'effectif dans les prisons ne cesse d'accroître, le budget alloué à ces centres de détention- (la majeure partie du budget va dans l'alimentation des pensionnaires)- ne suit pas le même rythme, déplore un agent de l'Administration pénitentiaire.

Une situation alimentée par le fait que les prisons n'ont pas bonne presse au sein de l'opinion. « Les gens n'ont pas un bon regard des prisons, ils pensent que l'Etat ne doit pas dépenser assez de sous pour consacrer à la vie des détenus », souligne M. ADI.

De plus les familles des détenus ne font pas grand-chose pour aider les personnes en détention à part les églises ou certaines associations comme la Fraternité des prisons qui font des actions sporadiques.

LES FEMMES AUSSI :

138 femmes pensionnaires des prisons du Togo dont une quarantaine à la prison civile de Lomé et sept à Tsévié. Selon l'Administration pénitentiaire, les conditions des femmes sont plus satisfaisantes dans la mesure où cette

catégorie de la population carcérale vit dans des unités moins pénibles. Celles qui ont des enfants peuvent les garder jusqu'à l'âge de sevrage (3 ans au plus). Tel est le cas Mme Bokor que nous avons croisé à la prison de Tsévié avec son nourrice de six mois. Pour cette dame qui a été condamnée à un an de prison qui vient de boucler les deux mois avec son enfant, la

prison n'est pas un bon endroit à vivre avec son enfant.

« A cause de la chaleur suffocante, la nuit il ne fait que crier. Récemment, j'ai remarqué du sang dans ses besoins. Quand j'ai consulté l'infirmier, il m'a demandé de ne pas lui donner de l'eau que nous buvons et de cesser de l'allaiter », confie-elle craintive Mme Bokor.

Organisation interne des détenus

Le chef de cour (CC)

Le chef de cour est désigné par le régisseur sur proposition du surveillant en chef pour une période de six mois non renouvelable et suivant les critères ci après :

- il doit être condamné pour les faits délictuels ;
- il doit être un délinquant primaire et de bonne moralité ;
- la peine qui lui reste à purger doit être comprise entre huit et douze mois ;
- il peut être révoqué à tout moment

Le chef bâtiment (CB)

le CB est désigné par le régisseur après consultation du surveillant en chef sur proposition des détenus du

bâtiment pour une durée de quatre mois renouvelable une fois et suivant les critères ci après :

- il doit être un délinquant primaire et de bonne moralité
- il peut être révoqué à tout moment.

Le Chef sécurité (CS)

Il est désigné par le surveillant en chef après avis du régisseur pour une période de quatre mois renouvelable une fois et suivant les critères ci-après :

- il doit être déjà condamné pour les faits délictuels ;
- il doit être un délinquant primaire et de bonne moralité
- la peine qui lui reste à purger doit être comprise entre huit et douze mois.

FORFAIT ENTRETIEN

60.000 FCFA*

TTC

NÉTOYAGE DU CIRCUIT D'INJECTION

OFFERT

- VIDANGE + FILTRE A HUILE
- 16 POINTS DE CONTRÔLES



*Yaris, Corolla, Avanza



Bd Eyadema BP 332 Lomé
Tél. 22 23 31 00
cfaotogo@cfao.com



AFFAIRE MAJESTE IYOU ET AUTRES : Cabale politique ou dossier judiciaire.

✶ Ayi d'ALMEIDA

Centres de santé à vocation publique fermés sur toute l'étendue du territoire, enseignants d'université en grève, étudiants en médecine menaçants de rejoindre le mouvement....La déflagration survenue de l'interpellation et de la garde-à-vue dans les locaux du Service de Renseignement et d'Investigation (SRI) le 07 mars dernier du Dr Watéba Ihou n'en finit pas. Pour son entourage, c'est une cabale politique alors que les autorités judiciaires évoquent une procédure « ordinaire ». Que sait-on réellement de cette affaire et comment se retrouver dans ce brouhaha où la désinformation se le dispute à l'intoxication. Focus Infos s'y est essayé.

QUE SAIT-ON ?

Le vice-doyen de la Faculté des Sciences de la Santé (FSS), le Dr Majesté Watéba Ihou a été convoqué et placé en garde-à-vue dans les locaux de la SRI depuis le 07 mars dernier. Il y a été rejoint quelques jours plus tard par Dossey Foly Yann Cédric, fils du Pr David Dosseh inscrit en 2ème année à la FSS et par Tamekloe Amoudzi Léontine, également fille d'un médecin. D'après nos informations, tous auraient été cités dans une affaire de « trafic de notes » au sein de la FSS. La garde à vue a été levée dans la nuit du 12 mars. Les 3 intéressés ont pu rentrer chez eux.

POURQUOI CE LEVER DE BOUCLIER ?

D'abord à cause de la procédure. En effet, les soutiens du Dr Ihou dénoncent un détournement de procédures. Ils allèguent que le président de l'Université n'aurait pas dû saisir le SRI pour investiguer à la FSS. Pour le Pr Atchi Walla par exemple, les règles et les procédures internes, que ce soit le règlement intérieur de la faculté et de l'UL, et les franchises universitaires ont été violées. « En principe, en cas de problème relatif aux notes des examens, l'intéressé (étudiant) saisit le décanat dans les 72 heures qui suivent la publication des résultats et on fait constater la réclamation par un huissier. La procédure se poursuit par la vérification et peut conduire à une recorection de la copie. Si ce niveau est dépassé, c'est la présidence de l'université qui s'en occupe. Elle

commet, dans le respect des textes de l'université, une commission pour aller au fond et vérifier les faits. Cela peut même aller au niveau du ministre de l'enseignement supérieur. Mais en aucun cas, une gendarmerie ne peut faire intrusion pour régler des problèmes académiques de ce genre », a-t-il soutenu lors d'un rassemblement de soutien aux gardés-à-vue. Ensuite, au vu du profil des mis en cause. Il est de notoriété publique que le Dr Majesté Ihou fait partie des « grandes gueules » qui dénoncent régulièrement l'état du système de santé dans notre pays. On connaît également sa proximité avec les mouvements syndicaux voire d'opposition politique, et ses relations difficiles avec l'actuel ministre de la Santé, le Pr Moustafa Mujiyawa. Il y a quelques mois, on lui a attribué la paternité d'un « audio » publié sur les réseaux sociaux qui s'en prenait vertement au ministre. Il a nié, y compris auprès des autorités universitaires, en être auteur. Quant à Yann Dosseh, 18 ans, étudiant en deuxième année de médecine, il est le fils du Pr David Dosseh, ancien président du Syndicat du Personnel Hospitalier du Togo (Synphot), président des Universités Sociales du Togo (UST) et de Togo Debout, deux mouvements pour faire court, qui s'opposent au pouvoir en place. On sait également qu'il est membre de l'ANC.

Autant d'éléments qui font conclure pour certains, à une affaire au minimum d'intimidations d'opposants, voire à une cabale contre des empêcheurs de tourner en rond.



Les professeurs IYOU Wateba et DOSSEH David

QUE DISENT LES AUTORITES UNIVERSITAIRES.

Dans un communiqué rendu public le 12 mars, la présidence de l'université indique que la FSS a fait l'objet de dénonciations répétées de fraudes au titre des évaluations de l'année universitaire 2016-2017. Saisie à cet effet par des étudiants de cette faculté, elle a organisé des rencontres avec les autorités décanales de la FSS afin d'apporter des solutions idoines et pérennes. La FSS a à son tour émis le vœu qu'un audit sur la gestion des résultats des semestres 1 et 2 soit réalisé afin de faire la lumière sur les allégations de fraudes. De fait, en accord avec le décanat de la FSS, l'expertise de la gendarmerie nationale, par ailleurs saisie par des plaintes ayant le même objet, a été sollicitée le 29 septembre 2017. Selon nos informations, ce

fut lors d'une séance de travail à laquelle a participé le Dr Watéba Ihou lui-même et qui a acté l'idée d'une enquête de gendarmerie. Pour d'une part, avaient alors avancé tous les participants, blanchir la FSS des soupçons pesant sur l'institution, et d'autre part faire taire les corbeaux qui envoyaient sms et mails à la présidence. C'est à cette date donc qu'une enquête a été officiellement ouverte. Selon l'université de Lomé, les gardes-à-vue participent donc de cette procédure ouverte à la demande de la FSS et ne présument d'ailleurs pas la culpabilité des intéressés, au nom de la présomption d'innocence.

AFFAIRE ACADEMIQUE OU AFFAIRE PENALE :

Selon l'entourage des gardés-à-vue, c'est une affaire confirmée ou non, qui ne devrait pas dépasser le

cadre de l'université. Faux, estiment les autorités universitaires qui soutiennent que le trafic de notes, motif pour lequel l'information judiciaire a été ouverte, relève bien du pénal. « Nous ne sommes pas

dans un dossier de tricherie lors d'un examen. Mais dans le cadre de la présomption d'un trafic de notes en bandes organisées, impliquant des personnes détenant autorité » confie un proche du dossier.

CABALE POLITIQUE ?

Au vu du profil des intéressés, la conclusion peut être vite tirée. Le choix de Me Raphaël Kpandé-Adzaré, membre lui-même de Togo Debout et habitué à ces « dossiers politiques » et moqué comme avocat à la cour, à la radio et à la télévision, n'est pas fait pour arranger les choses. Il ne faudra sans doute pas compter sur lui pour appeler à une procédure judiciaire sereine. Ce qu'il faut cependant noter est que la saisine de la gendarmerie date de la fin septembre 2017, antérieurement donc au front citoyen Togo Debout.

**Vous êtes jeune entrepreneur
vous avez lancé un produit ou
un service innovant ...**

Vous souhaitez en parler

**Contactez notre rédaction pour être publié gratuitement dans
la rubrique Entrepreneuriat et soyez peut-être le gagnant de
la sélection du meilleur entrepreneur organisée avec des partenaires**

+228 91 44 84 24 / 90 03 43 01
focusinfos@yahoo.fr

CONTRACTUALISATION DANS LES HOPITAUX PUBLICS

✎ Marc ABOFLAN

Atakpamé et Blitta à l'avant-garde d'une expérience unique

Pour améliorer la gestion des centres de santé, au cœur d'un système de santé aux abois depuis des décennies, l'Etat à travers le ministère de la Santé a opté pour la mise en œuvre d'une réforme de la gestion des formations sanitaires fondée sur une approche dite contractuelle. Elle consiste en une délégation de gestion à une entité non étatique chargée de mettre en place des outils et des mécanismes d'une gestion orthodoxe, participative et inclusive. Trois sites, le Centre Hospitalier Universitaire Sylvanus Olympio (CHU-SO), le Centre Hospitalier Régional (CHR) d'Atakpamé et le Centre Hospitalier Préfectoral (CHP) de Blitta sont les trois sites de la phase pilote. La contractualisation est mise en œuvre au CHR d'Atakpamé et au CHP de Blitta depuis le 15 juin 2017 avec l'ONG Gestionnaire de la Santé en Afrique(GSA). Neuf mois après, l'heure est à un premier bilan. Présenté comme le mécanisme devant permettre de relever le système sanitaire du pays, Focus Infos propose le point, entre réussites, ratés et espoir d'une réforme encore très peu connue.

Depuis quelques années, les structures sanitaires sont décriées par la population, les usagers, les observateurs et les professionnels de santé eux-mêmes. Elles essuient des critiques, qui remettent en cause leur mission et rôle, leurs modes de fonctionnement et leur état. Il a été mis en évidence suite à ces constats que les structures sanitaires en général et les hôpitaux du Togo en particulier traversent une crise sans précédent qui affecte toutes les fonctions de production de soins. Elle est l'aboutissement des dysfonctionnements nés des difficultés institutionnelles, organisationnelles et, en ressources humaines, matérielles et financières cumulées depuis plus de trois décennies. A la recherche de solutions pour résoudre ces dysfonctionnements, il a été mis en œuvre l'approche contractuelle proposée par le ministre de la santé et de la protection sociale, le professeur Moustafa MIJIYAWA. Il s'agit essentiellement de céder la gestion de certaines entités de nos formations sanitaires à certaines sociétés spécialisées qui ont fait leur preuve dans le domaine hospitalier. « Il ne s'agit pas d'une privatisation, ni d'un désengagement de l'Etat » avait indiqué le ministre, partant d'un diagnostic clair opposant les systèmes de gestion dans les structures publiques et les structures

confessionnelles. Il a précisé que « les dysfonctionnements constatés dans les formations sanitaires publiques sont essentiellement liés à la gestion ».

Neuf mois après la mise en œuvre effective de la gestion contractuelle



Entrée du CHR d'Atakpamé

dans les structures sanitaires publiques à Atakpamé comme à Blitta, la réalité semble lui donner raison.

LES CHOSES ONT CHANGE

Ce lundi matin, est un jour ordinaire au CHR d'Atakpamé. Situé presque au centre de la ville des 07 collines, l'hôpital de référence de la région accueille les patients venus de toute la région des Plateaux.

Il comprend plusieurs services,

un service de médecine générale, un service de chirurgie générale, un service de Stomatologie et d'otorhinolaryngologie(ORL), un service d'ophtalmologie, un service de psychiatrie et de psychologie médicale, un service de radiologie,

un laboratoire, un service de maladie infectieuse, une pharmacie et une morgue.

268 agents y travaillent dont 113 émargent sur le budget autonome de l'hôpital. Celui-ci compte au total 06 médecins et doté d'un conseil d'administration, d'un exécutif avec à sa tête un directeur, M BAMAZI Paowa aidé dans sa tâche par un directeur des ressources humaines, un directeur des services financiers et un agent comptable.

A la différence d'il y a quelques

années, tous les services sont opérationnels dès 07h30 du matin. C'est en tout cas ce que nous confie Mme Yerima, une accompagnante de malade. « Les choses ont bien changé dans cet hôpital. Avant tu peux venir au CHR et attendre de 06h jusqu'à 11h et le médecin ou l'infirmier qui doit te recevoir n'est pas encore là. Aujourd'hui, on te reçoit très vite. Même l'accueil a changé et est nettement meilleur. ». Et pourtant, elle jure ne rien savoir de la nouvelle approche de gestion de l'hôpital. « La seule chose que je peux vous dire, c'est que beaucoup de choses ont changé en bien. » assure-t-elle.

Même son de cloche chez Mme Adiza, une maman dont le garçon de 05ans séjourne en pédiatrie pour un excès palustre. « Je ne sais pas ce que vous appelez contractualisation mais ce que je peux dire est que les patients sont mieux traités qu'avant, même la plupart des médicaments qu'on nous prescrit, nous les retrouvons aisément

à la pharmacie de l'hôpital. Avant, on peut te prescrire un médicament et vous devez faire le tour de toute la ville avant de le retrouver. Aujourd'hui, nous pouvons retrouver tous les produits à la pharmacie à un coût relativement moins cher » indique-t-elle, visiblement soulagé.

Pour M. Gassou, enseignant venu consulter en stomatologie, la contractualisation dont il n'a entendu parler qu'avec la dernière venue du président Faure Gnassingbé à Atakpamé est salubre pour la formation sanitaire, « les couloirs et les allées sont plus propres, l'accueil est plus sympathique et plus besoin de donner des pots de vins aux médecins et au personnel pour bien se faire soigner ». L'Etat est à féliciter pour cette initiative, a-t-il expliqué avant de souligner que si l'Etat pouvait faire un peu plus en revoquant le coût de certains actes qu'il trouve élevé, ce serait une bonne chose.

UNE GESTION PARTICIPATIVE

Il faut dire que c'est l'ONG Gestionnaire de la Santé en Afrique(GSA), anciennement appelé Entraide Médicale Internationale(EMI) qui est le concessionnaire pour la gestion du CHR d'Atakpamé et du CHP Blitta.

De EMI à GSA

Le concessionnaire principal du ministère de la santé pour la contractualisation au sein du Centre Hospitalier Régional (CHR) d'Atakpamé et du Centre Hospitalier Préfectoral (CHP) de Blitta est l'ONG EMI (Entraide Médicale Internationale) devenu entre temps GSA.

l'aval du ministère de la santé.

Nos différentes recherches nous ont permis de nous rendre compte que même si elle a plié bagage au Togo, EMI continue d'exister bel et bien et de mener des activités dans d'autres pays.

QUID DU CONTRAT DE GSA

Récemment, selon les médias EMI aurait plié bagages et ce renoncement serait lié au départ à la retraite du premier responsable de l'ONG. « Il s'agit en réalité d'une simple réorientation des objectifs de la maison mère de l'ONG. C'est cette réorientation qui a conduit à une nouvelle dénomination, qui n'a aucun impact sur les projets en cours de l'ONG », a expliqué le superviseur de l'ONG au sein du CHR Atakpamé et du CHP Blitta à Focus Infos.

De fait, les équipes de l'ONG, sa mission, ses stratégies et sa collaboration avec les autorités togolaises sont restées la même. Contacté, le directeur des opérations de GSA, M. Raphael n'a pas souhaité se prononcer sur la question sans

Toutes nos tentatives pour avoir copie du contrat qui lie l'Etat à EMI devenu GSA ont été vaines. Néanmoins, selon les informations, le contrat qui lie l'Etat à travers le ministère de la santé à GSA définit des objectifs clairs à atteindre par le contractant. L'Etat et non la structure sanitaire rémunère donc GSA, en payant des frais de fonctionnement des équipes locales de l'ONG pour un taux fixe et les salaires des agents déployés dans les structures sanitaires.

Si les objectifs contractuels sont atteints, les salaires des agents connaissent une hausse de 25% toujours pris en charge par l'Etat, a souligné Dr Malou, point focal de la contractualisation au ministère de la santé.

BLITTA SUIV LE RYTHME

Le Centre Hospitalier Préfectoral de Blitta, contrairement au CHR d'Atakpamé est une structure gérée par un comité de gestion (COGES) qui comprend 09 membres dont des représentants de l'hôpital, l'administration et de la communauté et dirigé par le Directeur Préfectoral de la Santé(DPS).

L'hôpital comprend une médecine générale, une maternité, un service d'ophtalmologie, une maternité, un service d'hygiène et assainissement, un service de radiologie, une unité de production d'eau de javel et un laboratoire. La structure compte un total de 71 agents dont un médecin, quatre assistants médicaux, quatre sages-femmes, des infirmiers etc...

L'hôpital ne bénéficie pas de subventions de l'Etat et fonctionne sur recettes propres. Comme à Atakpamé, c'est l'ONG GSA qui cogère la structure. C'est la même stratégie déployé au CHR d'Atakpamé qui est également déployé au CHP de Blitta. La GSA a aussi un assistant technique, un comptable, un gestionnaire de ressources humaines et gestionnaire de dépenses. Le superviseur de GSA est le même pour Atakpamé et pour Blitta.

Si à cause de sa situation géographique et de sa taille, l'hôpital de Blitta ne reçoit pas autant de patients que l'hôpital d'Atakpamé, les recettes sont en nettes hausse et permettent de payer les salaires et les primes des agents sur budget autonome. Malheureusement, nous n'avons pas pu avoir accès aux statistiques pour confirmer les informations de nos interlocuteurs au sein du CHP de Blitta. Il faut tout de même reconnaître la concordance des informations auprès des différentes sources que nous avons pu rencontrer.

Ainsi, chaque lundi, un mini bilan financier est présenté au Comité de Direction CODIR qui l'approuve et le personnel tient une réunion mensuelle pour être informé du travail.

La plupart des patients et des accompagnants que nous avons interrogés dans ce centre n'ont aucune idée de la nouvelle approche. Ils sont seulement heureux de venir trouver des soins de qualité à prix abordable dans cet hôpital quand ils y sont référés, la plupart du temps par des unités de soins périphériques(USP).

CONTRACTUALISATION DANS LES HOPITAUX PUBLICS

De manière pratique, GSA dispose au sein du CHR d'Atakpamé d'une équipe de cinq personnes. Il s'agit d'un superviseur, d'un Assistant technique, d'un gestionnaire de ressources humaines, d'un gestionnaire de dépenses et d'un comptable. Cette équipe travaille en étroite collaboration avec les administrateurs de l'hôpital chacun en ce qui le concerne. En effet, selon notre constat, toutes les décisions sont signées conjointement par les deux parties, l'administration de l'hôpital et le responsable de GSA. Même jusqu'au fiches de permission du personnel qui sont conjointement signées par le DRH et le chargé des ressources humaines de GSA.

Dès le début de l'approche, les deux parties ont défini ensemble un plan d'actions comportant des axes (07 au total) autour desquels tournent leurs interventions. Il s'agit de l'amélioration de la gestion des ressources humaines ; l'amélioration de la gestion financière ; l'amélioration de la gestion de la pharmacie ; l'amélioration de la satisfaction des patients ; le renforcement du plateau technique ; l'amélioration de la prise en charge des indigents ; l'amélioration de l'hygiène et de l'assainissement.

Chacune des décisions en ce qui concerne la gouvernance de l'hôpital est prise après avis de toutes les parties. Nous avons la chance d'assister en ce lundi après-midi au début d'une séance du comité de trésorerie. Ces réunions qui ont lieu toutes les semaines réunissent l'administration, le staff de GSA, les représentants du corps médical et les délégués du personnel. Le point focal de la contractualisation du ministère de la santé assiste des fois à ces réunions. Elles font généralement le point des recettes de l'hôpital, décident de leurs affectations pour les dépenses prioritaires et définissent des stratégies pour renflouer la caisse. D'autres réunions également se tiennent périodiquement, les lundis matin par exemple, pour le staff de l'hôpital, composé des différents chefs de service de l'hôpital, des représentants de l'administration et de GSA. Il s'y décide toutes les grandes orientations du fonctionnement et de la vie de l'hôpital.

Chaque deuxième semaine du mois, se tient mensuellement, une réunion qui réunit tout le personnel

de l'hôpital. Ils sont tenus au courant du fonctionnement de l'hôpital, des recettes mensuelles ainsi que des dépenses. Ils sont également associés à la réflexion pour améliorer les prestations.

Tous les organes de l'hôpital, le conseil d'administration, la direction et les organes consultatifs travaillent pour assurer au mieux le fonctionnement optimal de l'hôpital.

REUSSITES, TRANSPARENCE

L'une des réussites de la contractualisation, c'est la transparence, renseigne un agent de l'hôpital. Tous les employés sont au courant de tout ce qui se fait dans la formation sanitaire et ont voix au chapitre, explique-t-il. La transparence, la rigueur, la traçabilité mais également le maintien des coûts sont désormais les valeurs les mieux partagés au CHR d'Atakpamé.

Il faut reconnaître que les résultats obtenus en près de 09 mois par l'hôpital sont encourageants. Sur l'axe Ressources Humaines, le taux d'absentéisme et de retard est passé de 12% à presque 2%. GSA ayant installé un cahier de présence à l'entrée que chacun des travailleurs de l'hôpital est tenu de signer à son arrivée au centre avec mention de l'heure d'arrivée. Les chargés de ressources humaines se chargent de faire le point et de rappeler à l'ordre très rapidement à travers des lettres de demande d'explication, les indélégats. «Au début, c'était difficile, parce que vous savez que

l'homme est central dans toute réforme mais est malheureusement la plupart des êtres humains sont réfractaires au changement » explique Bamazi Poawa, directeur de l'hôpital. Mais maintenant, les choses ont pris normalement et le personnel du CHR est plutôt très impliqué pour la réussite du projet. Une réussite qui peut se lire à l'aune de chiffres comme le taux de fréquentation, qui augmenté de près de 30% passant de 39218 à plus de 53140 ; Les recettes mensuelles ont également connu une hausse considérable avec un pic de près de 60 millions de francs CFA contre moins de 30millions de francs CFA en moyenne avant la contractualisation.

Ces résultats ont permis le paiement régulier des salaires des agents émergeant sur le budget autonome (près de 12 millions de FCFA mensuels) et des primes de tous les agents (plus de 5millions de FCFA mensuels) mais également des redevances à la CNSS (près de 5millions de FCFA) et à l'INAM(près de 600.000de FCFA) et des factures d'électricité(plus de 5millions de FCFA) et d'eau(2 millions), un apurement complet d'un découvert à la banque de 46 millions de francs, une augmentation de l'achat de médicaments de 66%, une augmentation des frais alloués à la maintenance des équipements de 841%(soit 7.694.000de FCFA), l'achat de 2 microscopes (2.700.000 FCFA), de 6 ordinateurs (2.965.000 FCFA), d'une table d'accouchement (680.000 FCFA),

et deux brancards (1.369.500 FCFA), ainsi que la réhabilitation de la pharmacie (5.588.226 FCFA) et l'acquisition d'un appareil de détartage(350.000FCFA).

Sur la réhabilitation de la pharmacie, elle a permis de doter l'hôpital d'une véritable pharmacie, l'ancienne ne répondant pas aux normes requises et n'étant pas assez visible, la pharmacie étant aujourd'hui l'une des principales sources de recettes de l'hôpital.

Le taux d'évasion, un des principaux indicateurs de satisfaction des patients est passé de 6 à 3,6% avec un taux de disponibilité des médicaments à la pharmacie contenus dans un livret thérapeutique de 52 médicaments essentiels, élaboré par l'ensemble des prescripteurs du CHR à 95% contre 52% auparavant.

DES INSUFFISANCES

Si la réforme de gestion par approche contractuelle a pris son envol pour le bien des populations, il n'en est pas moins, qu'elle pourrait être améliorée dans sa mise en œuvre.

Au CHR d'Atakpamé par exemple, les différents agents que nous avons rencontrés, fonctionnaires comme agents sur budget autonome sont très satisfaits et très motivés pour faire aboutir la réforme.Il en est de même chez toutes les catégories d'agents, les médecins, le personnel médical ainsi que le personnel non médical. Les primes également notamment les primes de garde,

d'astreinte et de responsabilité sont payées régulièrement tout comme les salaires, ce qui représente une source de motivation supplémentaire. Depuis la contractualisation, les responsables de l'hôpital ont même déjà apuré un mois d'arriérés de primes sur les quatre existants.

Seulement, regrette un assistant médical qui dit avoir l'impression que certains sont privilégiés par rapport à d'autres depuis le début de l'approche contractuelle. « Même si l'administration nous a clairement signifié que tous les agents de l'hôpital sont tenus à l'émargement du cahier de présence, certains agents ne le font pas et ne sont nullement inquiétés alors que d'autres sont violemment réprimandés même pour un simple oubli » relate-t-il. Expliquant que cette situation est source de frustration pour nombre d'agents. Autre inquiétude légitime des agents qui reconnaissent néanmoins la transparence des activités de l'hôpital et la réduction des « bitos » communément appelés Programme d'Aide au Malade (PAM) dans le jargon hospitalier, c'est l'existence de primes sous forme de dotation en carburant et en crédit de communication. « Ces primes existent bel et bien, mais seule une catégorie d'agents les perçoivent, dans l'opacité total. Nous n'avons aucune idée de ceux qui perçoivent ces primes, quels en sont les montants et quels en sont les critères d'attributions.» s'insurge une sage-femme.

« Il faudrait que ces primes soient connus de tous et que chacun sache pourquoi il en bénéficie ou pas et quels sont les critères qui sous-tendent leur attribution », explique un garde malade qui ne cache pas sa frustration.

La contractualisation est une bonne chose, note un autre agent qui a fait plus de 20années de service dans cet hôpital. Mais selon lui, l'accent est trop mis sur les recettes dans la nouvelle approche. Pour lui, « le nouveau système tend à transformer l'hôpital en une entreprise qui fait des bénéfices. Or c'est ignorer le sens premier de l'hôpital qui doit être au service des communautés locales et surtout des indigents. »

Une autre amélioration notable qu'on pourrait apporter au CHR d'Atakpamé en ce 21ème siècle est de doter l'hôpital d'un Wi-Fi pour permettre au personnel de s'informer sur les dernières évolutions dans leurs domaines afin de mieux servir les patients.

Contractualisation ou privatisation ?

Présenté comme le mécanisme devant faire sortir les hôpitaux publics du gouffre dans lequel ils végètent depuis plusieurs années, la gestion contractuelle des hôpitaux publics a très vite été assimilée par beaucoup à une privatisation et à un désengagement de l'Etat. Qu'en est-il réellement ?

Le dictionnaire Larousse définit la privatisation comme une action de transférer au secteur privé une activité, une entreprise qui appartenait au secteur public. Une privatisation est donc un transfert de la propriété, d'une grosse partie, voire de la totalité du capital d'une entreprise du secteur public au secteur privé. Après une privatisation, une entreprise peut rester sous le contrôle partiel ou complet de l'État si ce dernier choisit de rester actionnaire.

Il est donc important de noter trois aspects ou obligations faites au contractant par l'Etat qui distinguent l'approche contractuelle actuellement mise en œuvre dans les hôpitaux publics à Atakpamé et à Blitta d'une privatisation.

La première est l'obligation faite au contractant de garder en l'état tout le personnel des hôpitaux en approche contractuelle. La seconde est l'obligation de maintenir les couts des prestations tel quel pour le bien des bénéficiaires. La dernière est l'obligation faite au contractant de ne rien

investir de ses fonds propres, ni dans le fonctionnement, ni dans les investissements des hôpitaux.

Ces trois éléments permettent donc de distinguer clairement l'approche contractuelle de la privatisation. Améliorer l'efficacité des systèmes de financement de santé et des systèmes de santé en général, constitue un objectif essentiel de toute politique de santé estime l'Organisation Mondiale de la Santé(OMS) pour qui les réformes des systèmes de santé, tant dans les pays développés que dans les pays en développement, doivent entraîné des recompositions institutionnelles qui sont traduites par une multiplication, une diversification et parfois une spécialisation des acteurs de la santé, tant au sein du secteur public que des secteurs privé et associatif. L'isolement qui caractérisait souvent les acteurs traditionnels de la santé n'est plus possible avec l'entrée en scène de nouveaux acteurs indépendants ou autonomes. Les acteurs de la santé sont ainsi amenés à reconsidérer les modalités de leurs relations. « Celles-ci peuvent reposer sur la concertation; cet engagement moral présente toutefois des limites. Aussi, de plus en plus fréquemment, ces relations reposent sur des arrangements contractuels, lesquels formalisent les ententes entre des acteurs qui s'obligent mutuellement.» estime l'entité onusienne.

La société CFAO MOTORS célèbre la femme

✎ Charles KOLOU (Stagiaire)

La filiale togolaise de la société CFAO Automobile, a commémoré le 08 mars dernier la journée internationale de la femme dans une ambiance festive.

Réunissant autour d'une même table, le personnel de ladite société, en premier les femmes, l'occasion a permis au Directeur Général, Hervé MANNERIE de réaffirmer son engagement à la promotion de la gente féminine au sein la société CFAO MOTORS.

« Cette commémoration de la journée de la femme au sein de notre entreprise reste une application de nos engagements sociétaux qui sont entre autre le respect des droits de la femme et de son soutien à leur cause », a-t-il précisé.

Cette fête mémorable, à en croire, pour sa part, le Responsables des Ressources Humaines, Dominique KOUDOUOVOH, n'est que le signe de l'importance qu'accorde CFAO MOTORS aux femmes.

« Cette fête ne vient que témoigner de l'importance que notre direction



Les femmes de CFAO posant avec le Directeur Général à l'extême

accorde à la femme. En ce qui concerne le genre, il y a une certaine égalité entre les femmes et les hommes au sein de notre entreprise. D'ailleurs, il y a des postes de grandes responsabilités et stratégiques qui sont confiés aux femmes à CFAO. En plus, la moitié

des femmes de notre entreprise sont des cadres », a-t-il laissé entendre. Pour les heureuses du jour, les femmes de l'entreprise, elles ont, par la voix de Mme Assogba-Akakpo Akofa, Chef équipe mécanique, remercié la direction générale de CFAO Motor

qui, au travers de cette célébration, rend honneur à la gente féminine. « Cela démontre à nouveau toute l'importance qu'accorde le Directeur

Par ailleurs, pour la porte-parole des femmes de CFAO MOTORS, cette journée dédiée à la femme est une occasion pour elle de prendre conscience des défis qui restent à relever, ainsi que des opportunités qui leur sont offertes pour les réaliser.

« Nous avons les mêmes chances et aptitudes à valoir au même titre que les hommes pour la réussite de l'entreprise. Nous avons les compétences requises et nous devons saisir les opportunités que CFAO MOTORS nous offre au mérite sans en tenir compte du genre », a souligné Assogba-AkakpoAkofa. Les femmes employées de CFAO MOTORS ont aussi pour l'occasion réitéré au Directeur général leur disponibilité à mettre à contribution leurs potentialités au bénéfice de l'entreprise.

Pour rappel, CFAO Motors Togo est le distributeur exclusif de quatre marques de renommée mondiale : Toyota, Citroën, Bridgestone et Yamaha. Elle emploie environ 30% de femmes.

FIN A ADETIKOPÉ DU FORUM DES PREVISIONS SAISONNIERES AGRO-HYDRO-CLIMATIQUES POUR LES PAYS DU GOLFE DE GUINEE :

La zone sud du Togo connaîtra une saison normale à excédentaire, prévient les experts

Le Forum des prévisions saisonnières agro-hydro-climatiques pour les pays du Golfe de Guinée (PRESAGG) a pris fin ce 09 mars 2018 à Adétikopé dans la préfecture d'Agoè. Durant quatre jours, les experts météorologues et hydrologues venus du Bénin, de la Côte d'Ivoire, du Nigéria, du Ghana et du Togo se sont penchés sur la thématique des « Caractéristiques agro-hydro-météorologiques pour la prévention et la gestion des risques et catastrophes ». D'importantes résolutions ont été prises à l'issue de la rencontre d'Adétikopé.

Le Forum organisé par le Centre régional AGRHYMET (CILSS), et le Centre africain pour les applications de la météorologie au développement (ACMAD), a pour objectif principal le partage des résultats des prévisions élaborées avec les décideurs et autres acteurs de développement. Il a aussi enregistré la participation des représentants des agences de réduction des risques de catastrophes et des agences d'aide humanitaire.

La bande côtière ouest-africaine des pays ayant en partage le Golfe de Guinée est très vulnérable aux phénomènes météorologiques extrêmes tels que les sécheresses, les inondations, les vents forts, les vagues de chaleur... Dans cette zone où l'économie des ménages est essentiellement fondée sur l'exploitation des ressources naturelles locales, la forte dépendance des systèmes de production à l'évolution des caractéristiques de la saison des pluies n'est plus à démontrer. Ces caractéristiques de la saison ont un impact particulièrement important sur la production agropastorale,

donc sur la sécurité alimentaire des populations.

C'est ainsi que pour faire face aux risques liés à la sécheresse, les experts

d'activités génératrices de revenus, privilégier les espèces et variétés



Présidium des travaux, le directeur national de la Météo au centre

Face à cette situation, la prévision saisonnière climatique est considérée comme l'une des meilleures stratégies d'adaptation aux variabilités et au changement climatique en Afrique de l'Ouest.

recommandent de : prévoir des mécanismes pour résorber les déficits de production envisageable dans les zones exposées aux séquences sèches et à l'arrêt précoce de la saison des pluies, à travers la promotion du maraîchage, de l'agroforesterie, et

résistantes au déficit hydrique, éviter l'apport supplémentaires d'engrais après l'installation des cultures. « Au centre de notre pays, les résultats montrent qu'il y a une situation normale déficitaire. Cela voudra dire que pour cette année on va conseiller

aux populations de mettre des coutures plus adaptées, des coutures qui ne nécessitent pas tellement d'eau telle que le manioc ou l'arachide », a indiqué le directeur général de la météorologie du Togo, Dr Issaou Latifou.

Par contre selon le directeur, la zone sud du Togo, connaîtra une saison normale à excédentaire. Ce qui voudrait dire qu'il y aura une saison qui va permettre d'avoir une quantité de pluie supérieure à la normale. Et des coutures recommandées sont celles qui aiment l'eau telle que le maïs.

Par rapport à cette situation normale à excédentaire, les experts demandent aux agents de la protection civile d'être prêts pour affronter d'autres éventualités à savoir les inondations qui pourraient menacer les populations vivant dans les zones les plus vulnérables. Face aux risques d'inondation, et pour atténuer ces risques sur les personnes, les animaux, les cultures et les biens matériels, il est recommandé d'éviter l'occupation anarchique des zones inondables, entretenir une collaboration forte entre les services hydrologiques et météorologiques pour la mise en place de systèmes intégrés de suivi et d'alerte précoce du risque d'inondation.

INTERVIEW : LAWOE YAWA NINA, STYLISTE

✪ Wilfried ADEGNKA

« Le stylisme c'est moi, c'est ma vie et ça l'a toujours été sans que je m'en rende compte. »

La mode est aujourd'hui célébrée à grand pompes au Togo non seulement grâce à ces icônes jadis connues mais aussi surtout aux jeunes talents montant qui font preuve d'excellence. Parmi ces étoiles montantes qui font la fierté du pays aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur nous pouvons dénoter cette jeune styliste Lavoe Yawa Nina porteuse de la marque LANINA sur qui le journal Focus Infos a bien voulu mettre le projecteur.

Focus Infos : Qui est Lavoe Yawa Nina ?

Lavoe Yawa Nina : Je suis une jeune togolaise styliste de métier et artiste peintre à temps partiel, qui après une formation dans le domaine de la mode décide de créer sa propre marque LANINA.

FI : Quelle formation as-tu suivie ?

LYN : Après l'obtention de mon Brevet de Technicien Supérieur (BTS) en 2013, option Finance Banque à l'Ecole Supérieure de Gestion et de Management (ESGIS), je décide de me rendre à accra où j'obtiens en 2014 un "diploma in profeciency in english language à l'école de langue. ICPS(International Centre for Professional). En 2015 j'ai suivi des formations qui m'ont valu un "Certificate in Executive management and Business administration(E-MBA) et un "certificate of training in E commerce". La même année j'ai fait RIOHS ORIGINATE une école de mode pour une formation plus technique que théorique c'est à dire apprendre à coudre ,à faire des patrons, connaître les tissus et de me parfaire en dessin de mode vu que j'avais déjà assez de notion en cela . A la fin de cette formation il m'a été délivré un "Certificate in profeciency in fashion design fashion illustration and creative thinking...et enfin j'ai rejoint une université de mode BLUE CREST SCHOOL OF FASHION AND DESIGN où j'ai eu un BTS en stylisme modélisme.

FI : Quel a été ton parcours professionnel ?

LYN : J'ai présenté en 2015 mes collections à AFROMA AWARD, en 2016 à JOIE DE VIVRE initié par RIOHS ORIGINATE. J'ai eu à faire des conception et confection d'une collection entière pour ACCRA FASHION WEEK(GHANA-Accra).

Après un stage chez Vanessa Harrison (House of tchotcho) à accra, j'ai eu à présenter mes collections aux : SFD maiden fashion show initié par BLUE CREST ; FASHION FORUM AFRICA(accra) ; LOME FASHION WEEK(TOGO -Lomé) ; graduate show de GLITZ AFRICA FASHION WEEK(Accra). J'ai eu à participer au défilé à but caritatif au côté du Styliste Fall TOURE pour AFRIK 'ARCH(Lomé) ainsi qu'à un défilé initié par FASHIONECOS dans le cadre du YALI(Young African Leaders

Initiative). J'ai été finaliste aux concours : JUMP ON GLITZ by BUSY(Accra) ; « dessine-moi une robe » de SOFITEL (COTE D'IVOIRE -Abidjan) et tout récemment lauréate du concours VLISCO FASHION FUND TOGO.

FI : Qu'est-ce que, selon vous, le stylisme ?

LYN : La notion de stylisme est assez complexe. Le stylisme consiste à la création de mode. Ce qui fait du styliste une personne chargée de dessiner des vêtements par lesquels il fait passer certains messages et donne ces dessins à un modéliste qui se charge du patronnage. Le styliste doit



connaître des notions de coutures mais n'est pas obligé de s'asseoir derrière une machine pour coudre. Ceci est le travail du couturier dont le métier consiste à la confection de vêtement surtout féminin à la demande des clientes, travaillant pour son propre compte...Je dessine je fais des patrons et je couds pour une clientèle établie. Ce qui fait de moi une couturière (rire)

FI : Qu'est-ce qui t'a donné l'envie de faire du stylisme ?

LYN : Dès mon enfance le dessin faisait déjà partie intégrante de moi. Déjà en classe de 5eme je peignais des tableaux et faisais des portraits... donc pour moi mon avenir était déjà tracé. "je serai une artiste peintre!" et c'est l'idée que tout le monde se faisait de moi, que ce soit à l'école , en famille ou les amis de la famille)... Mais un jour une amie a fait basculer mon quotidien, elle venait d'arriver à l'école et m'a montré un cahier plein de vêtements qu'elle avait dessinés elle-même.

Ce qui m'a tellement plu et m'a poussé

à en faire autant. Je dessinais mes propres vêtements que je remettais à ma couturière de confectionner pour moi quand ce n'est pas fait comme je le voulais je remodifiais à l'aide d'un fil et d'une aiguille. Je faisais beaucoup de vêtements miniatures aussi mais pour moi tout cela n'était qu'un passe-temps.

J'ai un jour suivi des défilés internationaux à la télé et c'était tout simplement "magique" c'était carrément un autre monde pour moi "c'était féérique". Après le lycée mon rêve d'aller étudier à l'école des beaux-arts était tombé à l'eau . Ce qui m'a poussé à faire un BTS en finance...

tout en gardant espoir qu'un jour je deviendrais artiste peintre ou à défaut illustratrice de mode (rire)

Après mon BTS arrivée à accra tout a changé quand j'ai mis pied dans cette école de stylisme où l'on ne faisait pas que du dessin de mode mais aussi du dessin d'art. On faisait du patronnage, on étudiait l'histoire de l'art on apprenait à coudre...je me suis dit à cet instant que c'était ça ma vie. Convaincre les parents était assez difficile mais ils ont fini par comprendre et voilà aujourd'hui je me plais bien dans ce que je fais. Le stylisme c'est moi, c'est ma vie et ça l'a toujours été sans que je m'en rende compte.

FI : Parles-nous de ta marque ?

LYN : Les mots pour décrire LANINA sont le moderne, le chic, et la classe. LANINA sait que les habits sont une forme d'expression personnelle qui permet aux femmes de se distinguer et de rester unique en leur genre. La

broderie manuelle perlée et pailletée plus connu en occident différencie LANINA des autres sur le marché... LANINA crée des produits exclusifs chaque pièce unique porte en elle une partie de la double culture occidentale et africaine.

FI : Quelle est ton activité au quotidien en tant que styliste ?

LYN : Je crée et je confectionne des vêtements à la demande des clients. Après le dessin des vêtements, le patronnage et le perlage, je passe la majeure partie de mon temps derrière la machine pour donner vie à ma création. Mais dès que j'ai un petit temps de libre je fais des recherches pour m'instruire d'avantage car dans ce domaine on ne finit jamais d'apprendre.

FI : Que t'apporte ce métier ?

LYN : Ce métier m'apporte de la joie, du bonheur chaque fois que mes clientes sont satisfaites. Je suis comme ce sculpteur qui fait d'un tronc d'arbre un chef d'œuvre ou comme ce peintre qui fait de sa toile une plateforme de couleurs vibrantes et attrayantes. Je suis une artiste qui aide la femme à redéfinir son style, Je crée quelque chose qui correspond au besoin, au physique, à la personnalité et au goût de ma cliente.

FI : Parles-nous des collections que tu as à ton actif ?

LYN : Ma première collection était CHANDELIER CONTRAST un contraste entre le blanc et le noir, une association de perle et du satin. -MYTHICA collection essentiellement faite en soie et tafetta dont l'inspiration est tirée du concept des origamis -PINK by LANINA cette collection montrait le coté glamour de la femme. - ORIGINAL collection créée à base de tissu comme le batik, l'indigo, kente mais qui faisait ressortir le coté sensuel de la femme, un mixage de tissu africain à la broderie perlée. -ECORCIA une collection faite à base de papier hygiénique et du papier crêpe...c'était plus un "project work", une "expérience" pour moi.

FI : Comment se porte le monde du stylisme au Togo ?

LYN : Le stylisme au Togo prend une certaine ampleur. Aujourd'hui nous sommes nombreux à être de jeunes créateurs et à montrer une facette plus innovatrice de la mode. Mais faute de moyens et de mercerie adéquate offrant une gamme illimitée de produits comme dans les autres pays, notre savoir-faire est assez limité

FI : Tu as été récemment la lauréate du

concours « Vlisco Fashion Fund 2017 » comment as-tu vécu l'expérience ?

LYN : C'était une expérience inoubliable. Je n'avais jamais rêvé devenir une lauréate d'un tel concours parce que être lauréate d'un concours Vlisco c'est comme t'ouvrir une porte du paradis(rire) reste à faire assez d'effort pour ouvrir le second battant(rire). Je ne cesserai de remercier Dieu pour cela

FI : Qu'est-ce ce prix t'apporte de plus ?

LYN : Ce prix m'apporte une plus grande visibilité dans le domaine de la mode et donc l'opportunité de côtoyer une nouvelle clientèle

FI : Quelles difficultés rencontres-tu dans ton métier ?

LYN : Des fois c'est le "black-out" total...aucune idée ne te vient en tête pour ta nouvelle collection ou pour une cliente...et là tu es bloquée pendant des jours..

FI : Est-il difficile de vivre du stylisme ?

LYN : Oui il est difficile de vivre du stylisme dans les lères années mais après on arrive à s'y habituer, à gagner plus en compétences et expériences. Cela permet d'avoir plus confiance en soi et savoir garder sa clientèle est aussi primordial.

FI : Nina un cœur à prendre ?

LYN : (Rire) non...un cœur déjà pris

FI : Qui sont tes clients ?

LYN : Mes clients sont le plus souvent des particuliers entre autre des femmes, des enfants et quelques fois des hommes

FI : On te voit tout le temps sourire est-ce ta façon de partager ta bonne humeur ? Ou ce sourire cache quelque chose d'autre ?

LYN : Oui c'est juste une manière de partager ma bonne humeur. La vie n'est pas toujours rose mais gardons le sourire peu importe le problème. En plus j'ai toutes mes dents donc j'en profite pour le moment...(rire)

FI : Quelles sont les qualités indispensables pour faire ce métier ?

LYN : Etre patient ,curieux et s'intéresser surtout à l'art, à l'histoire de l'art et à tout ce qui concerne la mode

FI : Quels conseils donnerais-tu à un jeune qui voudrait se lancer dans le métier de styliste aujourd'hui ?

LYN : Il faut tout d'abord avoir la passion du métier, être patient et savoir dans quoi on se lance tout en ayant une bonne formation et le reste viendra.

Le "Mall de 1000 frs" est à Lomé

Objets de décoration, vêtements, chaussures, ustensiles de cuisine, matériels de travail, jeux pour enfant et bien d'autres articles sont tous à un seul et unique prix : mille francs.

C'est une première au Togo. Un marché à prix unique. Quel que soit ce dont vous avez besoin, quelle que soit votre bourse, vous le trouverez à mille frs dans le nouveau "Mall de 1000 frs". La nouvelle grande surface située à trente secondes de l'hôtel Palm Beach sur la rue marchande Koumoré arbore fièrement le slogan "le paradis des 1000 frs". Et c'est un marché social bénéficiaire pour tous.

L'idée de la nouvelle grande surface où tout est vendu à mille frs est partie d'un constat : les supermarchés la capitale togolaise pratiquent des prix qui ne permettent pas aux plus démunis de pouvoir s'y ravitailler. Avec des marges parfois exorbitantes, ces enseignes semblent être l'apanage des plus nantis. Accouche Malak, artiste peintre plasticienne partenaire de ce projet social



Vue partielle de certains articles

est une grande voyageuse. Elle explique : "dans les grandes villes occidentales, on trouve des articles pour toutes les bourses dans des

magasins à un euro, à un dollar. Il est toujours bien d'importer ce qui est profitable pour le plus grand nombre de personnes surtout

les moins nantis. Avec tous les articles à mille frs, nous pensons apporter du nouveau, de la même qualité que celle des grandes

surfaces mais à un prix beaucoup plus raisonnable et social."

Un espace climatisé, loin de la

poussière, du brouhaha et des poussettes du grand marché ; un espace où tous les articles sont abordables ; une grande surface où vous avez le choix parmi des milliers d'articles, tous à un même et bas prix, mille francs. Accueillantes et toujours prêtes à vous accompagner dans le choix des articles, les hôtesse vous attendent dans un espace finalement dédié pour tout le monde. Étudiants, jeunes cadres, ouvriers, entrepreneurs... tout le monde peut y faire ses emplettes à loisir sans se ruiner. Le "Mall de 1000 frs" c'est la vente en gros et en détail.

Ouvert tous les jours de 9h à 19h, avec une "play zone" gratuite pour les enfants, vos adorables aimeront toujours vous accompagner. Après un tour, vous y retournerez assurément parce que c'est social, c'est un prix à visage humain. Avec le paradis des 1000 frs, tous les articles sont à 1000 frs et le seront "toujours" nous assure les porteurs du projet.



AVIS DE RECRUTEMENT

KAPI CONSULT recrute pour une société intervenant dans le secteur financier au Togo les postes suivants :

Un (01) Directeur Général

1. Missions et Attributions

Placé sous l'autorité du Conseil d'Administration, le Directeur Général a pour mandat d'assurer la direction et la gestion de la société à la lumière des orientations stratégiques du Conseil d'Administration. Ses principales missions et attributions se présentent comme suit :

- Participer à l'élaboration par le Conseil d'Administration d'une vision et d'un plan stratégique en vue d'encadrer l'action de la société ;
- Assurer la réalisation des objectifs de la société ;
- Agir en tant que conseiller professionnel auprès du Conseil d'Administration relativement à tous les aspects des activités de la société ;
- Organiser, superviser et coordonner toutes les activités de la société afin d'en assurer l'efficacité et l'efficace ;
- Établir et mettre en œuvre un plan opérationnel intégrant les buts et objectifs qui favorisent l'accomplissement des orientations stratégiques de la société ;
- Travailler au renforcement du portefeuille de la société ;
- Superviser la mise en œuvre des politiques, procédures et pratiques de gestion des ressources humaines ;
- Assister le Conseil d'Administration dans la mobilisation des ressources nécessaires au fonctionnement et au financement des projets et programmes spéciaux de la société etc.

2. Profil et Compétences

- Être de nationalité togolaise
- Être titulaire d'un diplôme d'études supérieures de type Bac+4/5 en Administration des affaires, Economie, Finance, Commerce, Droit ou tout domaine équivalent ;
- Avoir une expérience professionnelle pertinente d'au moins dix (10) ans acquise dans une Bourse, une Société de Bourse ou dans un département de gestion de titres d'un établissement bancaire, ou au sein d'un organe de gestion, de contrôle ou d'animation d'un marché financier de réputation internationale, dont cinq ans (5 ans) au moins à un poste de Direction ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'appel public à l'épargne et des transactions sur valeurs mobilières en particulier ;
- Avoir une bonne connaissance des marchés financiers de la sous-région ;
- Avoir une bonne maîtrise des besoins des investisseurs à l'international ;
- Avoir une aisance relationnelle et une bonne connaissance des techniques de négociation ;
- Avoir de bonnes qualités en gestion et en management ;
- Maîtriser parfaitement le français et l'anglais etc.

Durée du Mandat : 4 ans renouvelables une fois

Un (01) Directeur Général Adjoint, chargé du Secrétariat Général

1. Missions et Attributions

Placé sous l'autorité du Directeur Général et du Conseil d'Administration, le Directeur Général Adjoint assiste le Directeur Général dans la gestion de la société, l'exécution des projets et des missions commerciales et de développement. Ses principales missions et attributions se présentent comme suit :

- Assurer l'intérim du Directeur Général en cas d'absence ;
- Assister le Directeur Général dans la préparation et l'exécution des décisions soumises à l'approbation du Conseil d'administration ;
- Assister le Directeur Général à la réalisation des objectifs de la société ;
- Superviser et veiller à la bonne gestion administrative et financière de la société ;
- Contrôler la bonne exécution de la stratégie et des procédures définies avec la Direction générale ;
- Mettre en œuvre un processus de gestion administrative et financière, et l'exécution d'une évaluation annuelle du rendement ;
- Établir sous la supervision de la Direction Générale, les besoins en personnel de la société dans la perspective d'assurer la gestion et la prestation de ses activités et programmes ;
- Assister le Directeur Général dans la mobilisation des ressources nécessaires au fonctionnement et au financement des projets et programmes spéciaux de la société ;

2. Profil et Compétences

- Être de nationalité togolaise
- Être titulaire d'un diplôme d'études supérieures de type Bac+4/5 en Administration des affaires, Economie, Finance, Commerce, Droit ou domaine équivalent ;
- Avoir une expérience professionnelle pertinente d'au moins huit (08) ans acquise dans une Bourse, une Société de Bourse ou dans un département de gestion de titres d'un établissement bancaire, ou au sein de l'organe de gestion, de contrôle ou d'animation d'un marché financier de réputation internationale dont trois ans (3 ans) au moins à un poste de Responsabilité ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'appel public à l'épargne et des transactions sur valeurs mobilières en particulier ;
- Avoir une bonne connaissance des marchés financiers de la sous-région ;
- Avoir une aisance relationnelle et une bonne connaissance des techniques de négociation ;
- Avoir une bonne aptitude à animer une équipe et un sens de communication et du contact ;
- Avoir de bonnes qualités en gestion et en management et une solide connaissance en informatique ;
- Maîtriser parfaitement le français et l'anglais.

Durée du Mandat : 4 ans renouvelables une fois

COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature comprendra uniquement :

- une lettre de motivation,
- un curriculum vitae détaillé.

Le dossier de candidature (en PDF) doit être envoyé **PAR MAIL** avec en objet le poste recherché à l'adresse infokapi@kapiconsult.com au plus tard le **28 Mars 2018**.

N.B. : Seuls les candidats sélectionnés seront convoqués pour la suite du processus.

SAHAM ASSURANCE VIE

VIE - DÉCÈS - CAPITALISATION



Rejoignez la grande famille



SAHAM
Assurance Vie|Togo

Avancez Librement

10, Av. Sylvanus Olympio, Tel:(228) 22 22 93 64 / 65, Fax: (228) 22 21 73 58
E-mail:togo@sahamassurance.com